

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO

28° : ALGER

31° : TAMANRASSET

p. 2

Jeudi 17 Octobre 2013 - 12 Dhoul al-Hijja 1434 - N° 403 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

Le président Bouteflika reçoit le vice-ministre de la Défense nationale

Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a reçu lundi à Alger le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah. Au cours de l'audience, le vice-ministre de la Défense nationale a fait un compte-rendu au président de la République sur les activités de la délégation politique et militaire algérienne, chargée par le chef de l'Etat d'assister aux obsèques du général Giap qui se sont déroulées samedi dernier à Hanoi (Vietnam). Il a également fait le point au chef de l'Etat sur la situation sécuritaire et les activités des forces armées, notamment aux frontières sud et est du pays.

TÉLÉPHONIE

OK pour la 3G+

Page 3

Aïd El Adha

L'Aïd dans la communion et la piété



Ph. Madjid Naït Kaci

Boualem Branki

Les Algériens ont passé dans la ferveur et la piété la fête de l'Aïd El Adha, ne dérogeant cependant pas aux habitudes traditionnelles de cette fête religieuse. En dépit de prix vraiment dissuasifs, les Algériens dans leur ensemble ont accompli ce rituel de l'Islam comme les années précédentes, restant en cela fidèles aux préceptes les plus profonds de l'Islam.

Pages 4 - 5

SOUDAN

L'Algérie condamne «fermement» l'attaque perpétrée contre un convoi de la Minuad au Darfour

Page 16

TRANSPORT

Lancement des travaux de réalisation d'une nouvelle tour de contrôle à l'aéroport international d'Alger



Page 3

SCIENCE et VIE
DIGESTION DIFFICILE
Mauvaises habitudes alimentaires ?

Pages 12 - 13

LE 17 OCTOBRE 1961
HISTOIRE Des faits non encore désignés comme crime d'Etat

Page 10 - 11

FOOTBALL

MONDIAL-2014 (BARRAGES-RETOUR)
ALGÉRIE-BURKINA FASO

Mesbah : «Il faudra bien se préparer pour la manche de Blida»

Page 21

RÉGIONS

TLEMCEN
Les temps sont durs pour les «hellaba»

Page 7

**MÉTÉO****Régions Nord : 28° à Alger**

- Temps relativement chaud et ensoleillé notamment vers les régions de l'intérieur Ouest et Centre.
- Les températures maximales varieront en général de 28°C/30°C avec localement des pics de 33°C vers les régions de l'intérieur Ouest et Centre (Mascara, Relizane, Chlef, Ain Defla...).
- Les vents seront faibles.

Régions Sud : 31° à Tamanrasset

- Temps généralement chaud et ensoleillé.
- Les températures maximales varieront de 34°C/40°C.
- Les vents seront faibles.



**LES 27 ET
28 OCTOBRE
À ORAN**

8^e Congrès international de la chirurgie vasculaire

Le 8^e Congrès international de la chirurgie vasculaire sera organisé à Oran les 27 et 28 octobre, avec la participation d'immenses chercheurs algériens et étrangers, a-t-on appris auprès des organisateurs.

Organisé par l'association de chirurgie vasculaire d'Oran, la rencontre scientifique sera animée par une pléiade de spécialistes de France, Suisse, Belgique, Portugal, du Maroc et de la Tunisie, ainsi que des experts nationaux des établissements hospitaliers d'Alger, Constantine, Sétif, Tlemcen et Oran, pour exposer leurs résultats de recherche en matière de chirurgie vasculaire.

AÏD EL ADHA Des cartes de vœux distribuées par la Police à Tizi-Ouzou aux usagers de la route

Des cartes de vœux ont été distribuées aux usagers de la route et aux citoyens durant les deux journées de l'Aïd El Adha à Tizi-Ouzou par les services de la Sécurité de wilaya, a-t-on appris auprès de la cellule de communication et des relations publiques de cette institution.

Les cartes de vœux ont été remises à toutes les personnes qui se sont rendues dans les différentes structures de la Sécurité, opérationnelles au niveau de la wilaya, afin de renforcer les liens de proximité et de cultiver l'esprit de confiance et de convivialité entre la Police et le citoyen, a indiqué la responsable de la cellule de communication de ce corps constitué, le commissaire Temmar Djemila.

Dans le même esprit fraternel, une délégation du personnel de la Sécurité de wilaya a rendu visite, hier, deuxième jour de l'Aïd, aux malades du centre hospitalier «Nadir Mohamed» du chef-lieu de wilaya, où des présents ont été remis aux malades hospitalisés.

Le même geste de solidarité a été également rendu aux personnes âgées et enfants de la pouponnière de la Cité de l'action sociale de Boukhalfa, a-t-on appris de même source.

**MÉTÉO****Régions Nord : 28° à Alger**

- Temps relativement chaud et ensoleillé notamment vers les régions de l'intérieur Ouest et Centre.
- Les températures maximales varieront en général de 28°C/30°C avec localement des pics de 33°C vers les régions de l'intérieur Ouest et Centre (Mascara, Relizane, Chlef, Ain Defla...).
- Les vents seront faibles.

Régions Sud : 31° à Tamanrasset

- Temps généralement chaud et ensoleillé.
- Les températures maximales varieront de 34°C/40°C.
- Les vents seront faibles.

		max	28°	min	19°
Alger	max	28°	min	19°	
Oran	max	32°	min	16°	
Annaba	max	27°	min	17°	
Béjaïa	max	30°	min	16°	
Tamanrasset	max	31°	min	18°	

LE PR^E HADOUF FARID INVITÉ LUNDI 21 OCTOBRE**DU FORUM DE DK NEWS**

Conférence-débat sur les maladies rares (Hémoglobinurie paroxystique nocturne HPN et le syndrome hémolytique urémique atypique SHU)

Le professeur Hadouf Farid, Chef de service de néphrologie au CHU Parnet, sera l'invité lundi 21 octobre à 10h30, du Forum de DK News, sis 3 rue du Djurdjura Ben Aknoun, Alger.

L'hôte du journal animera en compagnie de trois patients, une conférence-débat qui portera sur les maladies rares (Hémoglobinurie paroxystique nocturne HPN et le syndrome hémolytique urémique atypique SHU).



No comment



KHALIDA TOUMI L'A ANNONCÉ Constantine aura prochainement son salon international du livre

Un salon international du livre sera «prochainement» institutionnalisé dans la wilaya de Constantine, a annoncé la ministre de la Culture, Mme Khalida Toumi, en marge d'une visite de travail dans cette wilaya. La ministre a précisé que le salon international du livre, qui sera lancé à l'occasion de l'événement «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», constituerà «un rendez-vous annuel phare de la ville des Ponts».

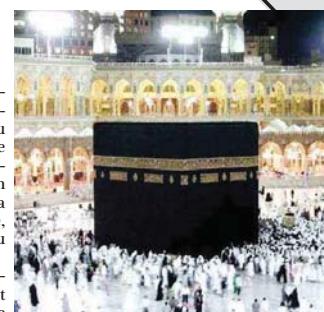
Présentant Constantine comme «la mère de toutes les cités», Mme Toumi a ajouté que le salon «consacrera la ville du savoir et rayonnera sur toute la région».

HADJ Les rituels sacrés du Hadj annuel aboutissent à leur fin

L'auteure néo-zélandaise Eleanor Catton s'est vu décerner mardi à Londres le Man Booker Prize, pour son roman «The Luminaries», devenant ainsi le plus jeune récipiendaire de l'un des prix littéraires les plus prestigieux au monde. Eleanor Catton, âgée de 28 ans, a reçu le prix 2013 au cours d'une cérémonie à Londres devant le second écrivain néo-zélandais à recevoir cette récompense attribuée tous les ans à une œuvre de fiction de langue anglaise d'un auteur du Commonwealth, de la république d'Irlande ou du Zimbabwe.

«The Luminaries» raconte les aventures de Walter Moody, désireux de faire fortune pendant la ruée vers l'or en Nouvelle-Zélande au milieu des années 1800. Le président du jury, Robert Macfarlane a qualifié l'ouvrage de 832 pages, le plus long ayant jamais été couronné par le Booker Prize, de «Roman éblouissant et magnifique».

«Impressionnant par sa maturité et sa complexité structurelle, captivant par sa façon de raconter et magique dans son évocation d'un monde de cupidité», a-t-il ajouté.



Près de deux millions de fidèles poursuivent hier, au deuxième jour de l'Aïd al-Adha, le rituel de lapidation de Satan à Mina près de la Mecque, dernière étape du Hajj annuel.

Ce rituel, commencé mardi et considéré comme l'un des points cardinaux du Hajj, est observé par 1,98 million de pèlerins venus des quatre coins du monde, contre 3,16 millions en 2012, selon les autorités saoudiennes.

Les fidèles venus de l'étranger atteignent 1,38 million, contre 1,75 million l'année dernière.

Ce rite doit se poursuivre les trois jours d'«El-Tachrik», au cours desquels les fidèles accomplissent la lapidation des trois stèles dans l'ordre fixé.

La réduction du nombre de pèlerins et une meilleure organisation font que le mouvement de la foule est plus fluide cette année.

Le porte-parole du ministère de l'Intérieur saoudien, le général Mansour Turki, a déclaré mardi que le mouvement des pèlerins entre les différents sites proches de La Mecque avait été le «mieux maîtrisé» de ces dernières années.

- ALGERIE TELECOM
- WATANIYA TELECOM
- ORASCOM TELECOM ALGERIE

OK pour la 3G+



Attribution provisoire des licences 3G+ aux trois opérateurs de téléphonie mobile en Algérie

L'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications (Arpt) a procédé, lundi à Alger, à la déclaration des attributaires provisoires des licences 3G+ (3^e génération), à savoir les trois opérateurs de téléphonie mobile opérant en Algérie. Il s'agit par ordre d'attribution de licences provisoires pour l'exploitation de réseaux publics de télécommunications mobiles 3G, d'Algérie Télécom mobile (ATM, Mobilis), Watanya Telecoms Algérie (WTA, Nedjma) et Orascom Telecom Algérie (OTA, Djezzy).

Les dossiers des offres, présentés par les trois opérateurs mobiles le 15 septembre dernier, ont été étudiés dans le fond par la commission de l'Arpt, qui a attribué les licences d'exploitation provisoire en attendant l'octroi définitif des licences d'exploitation. La cérémonie s'est déroulée au Palais de la Culture en présence de la ministre de

la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication, Mme Zohra Derdouri et des premiers responsables des trois opérateurs.

Les trois opérateurs sont invités à se présenter au siège de l'Arpt dans la semaine qui suit cette attribution provisoire pour exercer leur choix en matière de déploiement dans les cinq années à venir et finaliser leurs cahiers des charges, a expliqué le président de la commission d'appel à la concurrence de l'Arpt, Salah Mahgoune.

La commercialisation de la 3G+ intervient dans le mois de décembre de cette année, selon le calendrier prévu. Pour ce qui est de l'appellation 3G+, M. Mahgoune a expliqué que la technologie de la 3G remonte à la fin des années 1990, alors que la 3G+ est la technologie utilisée actuellement dans les pays développés.

MME ZOHRA DERDOURI : L'ordre de classement a été établi selon des critères «objectifs»

L'ordre de classement des opérateurs de téléphonie mobile pour l'exploitation de la 3G a été établi sur la base de critères «objectifs», a indiqué lundi à Alger la ministre de la Poste, des Technologies de l'Information et de la Communication, Mme Zohra Derdouri. «Ces critères objectifs ont tenu compte de plusieurs facteurs, notamment ce qui a été réalisé par ces opérateurs dans le cadre des licences GSM (2^e génération), leurs projets par rapport à la 3G, leur déploiement ainsi que les moyens et les investissements qu'ils comptent engager», a indiqué Mme Derdouri dans une déclaration à la presse en marge de la cérémonie d'attribution provisoire des licences 3G+ aux trois opérateurs de téléphonie. Selon la ministre, «il s'agit de critères étudiés avec beaucoup d'attention par l'Autorité de régulation, chargée de faire l'évaluation de tout ce qui a été présenté par les trois opérateurs de téléphonie mobile en Algérie». Le premier classé aura ainsi la possibilité de choisir en premier les fréquences et le déploiement dans les différentes wilayas, a expliqué Mme Derdouri.



fois, la ministre a assuré que les trois opérateurs seront «présents assez rapidement» dans toutes les wilayas d'Algérie, le cahier des charges prévoyant un processus de couverture de l'ensemble des wilayas en moins de cinq ans, avec au moins un opérateur dans chaque wilaya dans un premier temps. Mme Derdouri a relevé, en outre, qu'avec le GSM (2G), il y avait une concentration dans le Nord, faisant observer que cette fois, les opérateurs «seront obligés de se déployer dans toutes les régions du pays de manière à permettre à tous les Algériens de bénéficier de la 3G assez rapidement et partout».

A une question sur la tarification, la ministre a précisé que les coûts sont «décidés par la concurrence» entre les trois opérateurs, ajoutant que l'opérateur offrant les meilleurs services affirera «certainement plus de clients». Toutefois, elle a averti qu'il y aura un contrôle par l'Arpt concernant les coûts afin qu'ils ne soient pas excessifs. La commercialisation de la 3G est prévue en décembre prochain.

Le processus d'octroi des licences 3G+ s'est déroulé dans le respect «strict» de la loi

Le processus d'octroi de la licence de la téléphonie mobile de troisième génération (3G+) en Algérie s'est déroulé dans le respect «strict» des dispositions légales et réglementaires, a affirmé lundi à Alger la ministre de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication, Mme Zohra Derdouri. Le processus, initié le 1er août 2013, «s'est déroulé dans le respect strict des dispositions légales et réglementaires», a déclaré Mme

Derdouri à l'occasion d'une séance publique de déclaration des attributaires provisoires des licences G+. Les trois opérateurs de la téléphonie mobile opérant en Algérie à savoir Algérie Telecom mobile (ATM, Mobilis), Watanya Telecom Algérie (WTA, Nedjma) et Orascom Telecom Algérie (OTA, Djezzy) ont obtenu des licences provisoires pour l'exploitation de réseaux publics de télécommunications mobiles 3G+.

Elle a exprimé sa grande «satisfaction» quant aux conditions dans lesquelles a eu lieu le processus de lancement de la 3G+ et du climat de sérénité qui a conduit les travaux (de la commission d'appel à concurrence de l'Autorité de régulation de la Poste et des télécommunications (ARPT)). Mme Derdouri a rappelé que le processus d'octroi de la licence 3G+ a été exécuté selon «un calendrier précis qui a été respecté».

assurer la demande mondiale future sont «considérables». Il a fait remarquer, dans ce sens, que les politiques de sécurité énergétique adoptées par les pays consommateurs, même si elles sont légitimes, induisent la production de grandes quantités de gaz, une opération qui nécessite le développement de la chaîne d'approvisionnement, augmentant ainsi le risque de perturbation du marché. M. Zerguine a appelé à «une concertation permanente» entre producteurs et consommateurs du gaz afin de développer cette source d'énergie propre et préserver la stabilité du marché. «La concertation entre pays producteurs et consommateurs doit être permanente en gardant à l'esprit que toute nouvelle mesure en terme de politique énergétique a un impact considérable sur le marché», a-t-il averti.

Nécessité de renforcer le partenariat stratégique

Rappelant l'importance du rôle et de la responsabilité assumée par les pays producteurs de gaz dans l'approvisionnement des marchés mondiaux en gaz naturel et les menaces potentielles qui persistent sur les contrats de long terme, le P-DG de Sonatrach a souligné que «le recours dispropor-

TRANSPORT

Lancement des travaux de réalisation d'une nouvelle tour de contrôle à l'aéroport international d'Alger

Le ministre des Transports, Amar Ghoul, a présidé lundi la cérémonie de lancement des travaux de la nouvelle tour de contrôle à l'aéroport international Houari-Boumediène d'Alger dans le cadre du développement et de la modernisation des structures aéroportuaires. Ce projet s'inscrit dans le cadre de cinq projets de construction de tours de contrôle aux aéroports de Constantine et d'Oran, dont les travaux ont déjà commencé, ainsi qu'aux aéroports de Ghardaïa et de Tamanrasset, selon les explications fournies au ministre lors de la pose de la première pierre de ce projet. Les travaux de ce projet dont le coût est estimé à 2,5 milliards de daïch s'achèveront dans un délai de 18 mois. M. Ghoul a exhorté la société espagnole chargée de la construction de respecter les délais de réalisation et de livraison. Cette nouvelle tour qui se situe entre la nouvelle aérogare en cours de réalisation et l'ancienne permettra de moderniser les structures aéroportuaires en les alignant sur les normes internationales, selon les explications fournies au ministre.

Le ministre a mis l'accent sur la nécessité de construire cette tour selon «les critères modernes» qui prennent en compte l'intégration de la production nationale dans l'équipement à condition qu'elle soit de qualité.

Concernant les travaux d'extension de la ligne du tramway de Bordj El Kiffan vers Dergana que le ministre a inspectés lors de sa visite à plusieurs projets de transport à Alger, il est prévu l'achèvement des travaux du tronçon Bordj El Kiffan-Kahwet Echerqui en décembre prochain. L'exploitation commerciale débutera en mars 2014, comme l'a confirmé le directeur général de l'entreprise du Métro d'Alger Omar Hadibi. S'agissant du dernier tronçon reliant Kahwet Echerqui à Dergana,

M. Hadibi a affirmé que les travaux prendront fin en avril 2014 et la mise en service se fera en juin, imputant le retard enregistré à ce niveau à des obstacles liés aux opérations d'expropriation et aux travaux de détournement des réseaux d'AEP et du gaz. M. Ghoul a donné des instructions pour effectuer d'autres études sur l'extension de la ligne du tramway vers Ain Taya, Rouiba et Reghaia.

Lors de sa visite à la gare routière du caroubier, le ministre a insisté sur l'amélioration des services qui «n'ont pas encore atteint le niveau requis», notamment au plan de l'hygiène, soulignant que des mesures coercitives seront prises contre les opérateurs publics et privés en cas de carence dans ce domaine.

Quant au projet de réalisation du téléphérique reliant Oued Koreich à Bouzareah que le ministre a inspecté, un avertissement a été adressé à la société chargée de sa réalisation l'incitant à rattraper le retard enregistré et à livrer le projet dans les plus brefs délais.

PLAIDOYER DE M. ZERGUINE

Gaz : Renforcement de la coopération entre pays producteurs et consommateurs

Le P-DG de la compagnie nationale des hydrocarbures, Sonatrach, Abdelhamid Zerguine, a souligné mardi à Daegu (Corée du Sud) la nécessité de renforcer la coopération entre pays producteurs et consommateurs pour assurer un développement harmonieux du marché mondial du gaz et garantir la sécurité de l'approvisionnement.

«Les pays producteurs et les pays consommateurs doivent trouver un terrain d'entente et un juste équilibre, sur le court et le long terme, pour pouvoir assurer un développement harmonieux du marché mondial du gaz», a-t-il soutenu dans son intervention devant le panel sur «des marchés du gaz naturel» lors du congrès mondial de l'énergie. Selon le premier responsable du groupe Sonatrach qui a plaidé pour un partage équitable des risques entre importateurs et exportateurs, cet équilibre doit tenir compte des évolutions des marchés de gaz et des incertitudes qui pèsent sur l'industrie gazière. Ces incertitudes, a-t-il poursuivi, «peuvent affecter les investissements alloués au développement de nouveaux gisements et des infrastructures d'approvisionnement» dans la mesure où les capitaux à investir dans le développement des maillons de la chaîne énergétique pour garantir la sécurité d'approvisionnement et

assurer la demande mondiale future sont «considérables». Il a fait remarquer, dans ce sens, que les politiques de sécurité énergétique adoptées par les pays consommateurs, même si elles sont légitimes, induisent la production de grandes quantités de gaz, une opération qui nécessite le développement de la chaîne d'approvisionnement, augmentant ainsi le risque de perturbation du marché. M. Zerguine a appelé à «une concertation permanente» entre producteurs et consommateurs du gaz afin de développer cette source d'énergie propre et préserver la stabilité du marché. «La concertation entre pays producteurs et consommateurs doit être permanente en gardant à l'esprit que toute nouvelle mesure en terme de politique énergétique a un impact considérable sur le marché», a-t-il averti.

Nécessité de renforcer le partenariat stratégique

Rappelant l'importance du rôle et de la responsabilité assumée par les pays producteurs de gaz dans l'approvisionnement des marchés mondiaux en gaz naturel et les menaces potentielles qui persistent sur les contrats de long terme, le P-DG de Sonatrach a souligné que «le recours dispropor-

tionnel au marché spot peut entraîner des risques graves sur le développement de projets futurs». M. Zerguine a jugé «plus approprié» d'accorder la priorité aux contrats à long terme et de renforcer les partenariats stratégiques.

«Cette approche a toujours été favorisée par Sonatrach et a été mise en œuvre avec une fiabilité absolue grâce à la fourniture de plus de 1.000 milliards de m³ de gaz vers l'Europe sans aucune interruption depuis le début des années 60», a-t-il affirmé. Ce défi a été relevé grâce «aux investissements considérables consentis dans le développement de l'industrie gazière notamment dans le réseau de transport, a-t-il ajouté. Il a rappelé que le groupe a prévu d'investir près de 100 milliards de dollars entre 2013 et 2017, principalement dans les activités amont et compte également continuer à évaluer les ressources en hydrocarbures non conventionnels avec des ressources estimées à plus de 700 TCF de gaz de schiste. Le P-DG de Sonatrach a réaffirmé l'engagement de son groupe à encourager le partenariat pour faire face aux défis auxquels le secteur sera confronté et garantir, ainsi, l'approvisionnement qui constitue «une priorité» pour l'Algérie.

APS

AÏD EL-ADHA

L'Aïd dans la communion et la piété

Boualem Branki

Les Algériens ont passé dans la ferveur et la piété la fête de l'Aïd El Adha, ne dérogeant cependant pas aux habitudes traditionnelles de cette fête religieuse. En dépit de prix vraiment dissuasifs, les Algériens dans leur ensemble ont accompli ce rituel de l'Islam comme les années précédentes, restant en cela fidèles aux préceptes les plus profonds de l'Islam.

Dans les grandes villes du pays, l'ambiance était tout à la dévotion, la piété et la joie que l'on pouvait aisément deviner dans le regard des enfants. Dans ces mêmes grandes villes, il y avait également de l'ambiance, de la mobilisation pour nettoyer les quartiers et de la discipline pour que cette fête soit un moment particulier pour le peuple algérien.

Dans le sud du pays, même ambiance de piété et de ferveur. Les populations de ces régions ont ainsi célébré dans la communion avec le reste du pays l'Aïd El-Adha, perpétuant le souvenir du sacrifice consenti par le Prophète Ibrahim El Khalil. A Tindouf, Adrar, Béchar, El-Bayadh, Naâma, Laghouat, Ghardaïa, Tamanrasset, El-Oued, Illizi et Ouargla, tout comme dans les villes du nord et de l'est du pays, la journée de l'Aïd el adha a commencé par la prière de l'Aïd, et les louanges à Dieu, un moment fort de cette journée, entamé tôt le matin, quelques instants après la prière du soûl.

Les prêches des imams ont ainsi insisté sur les vertus de l'islam, c'est à dire les vertus du dialogue, le pardon, la communion, la fraternité et la solidarité entre les musulmans. Après la prière de l'Aïd, c'est le moment fort de cette journée après le début de l'immolation du mouton. Un moment également attendu avec une très grande impatience par les enfants, tout heureux de leur «kebch».

Pour autant, si les autorités locales dans toutes les wilayas du pays avaient mis en place un important dispositif pour assurer normalement l'approvisionnement des populations en denrées alimentaires, force était de relever que dans la plupart des grandes villes du pays, les commerçants avaient maintenu leurs rideaux fermés. Cela a été malheureusement constaté à Alger, où le peu de commerces ouverts (boulangeries, épiceries) n'ont pas suffi à répondre à la demande en ce jour de fête. Mais cela est également un fait qu'il faut également prendre en considération, puisque les travailleurs de ces boulangeries partent eux également passer les fêtes de l'Aïd el Adha en famille.

Une fausse note qui se répète en fait depuis des dizaines d'années. Sur un autre registre, la prière de l'Aïd el Adha à la Grande mosquée d'Alger a été marquée par la présence des présidents des deux chambres du Parlement, M. Abdelkader Bensalah et Larbi Ould Khelifa et du Premier ministre Abdelmalek Sellal. De son côté, le chef de l'Etat, le président Abdelaziz Bouteflika, a transmis des messages de vœux à différents souverains, chefs de gouvernements et d'Etat.

MM.Bensalah, Ould Khelifa et Sellal accomplissent la prière de l'Aïd El-Adha à la Grande mosquée d'Alger

Les présidents du Conseil de la nation et de l'Assemblée populaire nationale (APN), respectivement Abdelkader Bensalah et Mohamed Larbi Ould Khelifa, ainsi que le Premier ministre, Abdelmalek Sellal ont accompli mardi matin à la Grande mosquée d'Alger, la prière de l'Aïd El-Adha avec les fidèles, dans un climat de piété et de sérénité.



Des membres du gouvernement, des représentants de partis politiques et de la société civile, ainsi que des membres du corps diplomatique arabe et musulman accrédité à Alger, ont également accompli la prière de l'Aïd El-Adha à la Grande mosquée d'Alger.

Dans ses deux prêches, l'imam est revenu sur la portée de l'Aïd El Adha qui constitue pour le musulman une occasion pour «faire preuve de générosité» envers les plus nécessiteux, conformément à la tradition des prophètes Mo-

med (QSSSL) et Ibrahim El Khalil qui s'est soumis à la volonté du Seigneur à travers le sacrifice.

A cette occasion, l'Imam a souligné l'importance de «l'échange de visites familiales et de la charité en ce jour de l'Aïd, appelant les croyants à renforcer leurs liens de solidarité et d'entraide.

Il a également évoqué les défis qui persistent sur la sécurité et la stabilité de la nation musulmane de l'intérieur et de l'extérieur», appelant à bannir la discorde. L'imam a, en outre, ajouté que

l'union des musulmans ne sauraient se concrétiser qu'à travers la consécration de la justice, loin du népotisme, et l'édification d'une économie fondée sur des bases scientifiques solides, de par la mobilisation de tous les moyens matériels nécessaires pour atteindre l'autosuffisance».

Après la prière, MM Bensalah, Ould Khelifa et Sellal ont reçu les vœux de nombreux citoyens, ainsi que des membres du gouvernement et du corps diplomatique.

Visites surprises aux malades hospitalisés

Les hôpitaux d'Alger ont connu en ce premier jour de l'Aïd el Adha une atmosphère particulière marquée par les visites de familles, associations caritatives et bienfaiteurs pour être au chevet des malades afin de partager avec eux ces moments de joie dans la convivialité.

Dans une ambiance empreinte de solidarité et de gaieté, les visiteurs ont tenu à passer cette fête religieuse avec les malades pour leur faire oublier un tant soit peu leurs problèmes de santé et leur éloignement du foyer familial. Les enfants pensionnaires du service de chirurgie infantile au CHU Mustapha



Pacha ont été particulièrement gâtés par les cadeaux et jouets offerts par les visiteurs dans le but de leur faire oublier leurs souffrances pour laisser place à la joie. Eu égard à la particularité de ces fêtes religieuses empreintes de solidarité et de fraternité, la direction de l'hôpital a autorisé les vi-

sites dans la matinée, notamment pour les associations caritatives. Même constat à l'hôpital Bachir Mentouri de Kouba. Ce dernier a ouvert ses portes tôt dans la matinée pour les visiteurs désireux de partager la fête de l'Aïd avec leurs proches hospitalisés.

APS

AÏD EL-ADHA

Dans la sérénité et la quiétude



Ph. Madjid Nait Kaci

Les ruelles d'Algier étaient calmes, la circulation fluide pendant que la quasi-totalité des commerces avait baissé le rideau en ce premier jour de l'Aïd el Adha, fêté dans la joie par les habitants d'Algier, qui se sont levés très tôt comme à chaque Aïd.

Dans les mosquées, les imams ont rappelé les valeurs de cette journée, et souligné l'importance du pardon, de la charité, de l'entraide, et d'échange de visites familiales, appelant les croyants à renforcer leurs liens de solidarité.

Profitant du climat doux et printanier de cette journée d'automne, les Algérois, à la fin de la prière de l'Aïd et des échanges de vœux, sont rentrés chez eux pour sacrifier le mouton, perpétuant ainsi le rite de Ibrahim Khalil et la sunna du prophète Mohamed (QSSS).

A El Madania (Ex-Salem-bier), les habitants du quartier ont transformé leur jardin, en l'espace d'une demi-journée, en un «petit abattoir» pour moutons de l'Aïd, au milieu d'une ribambelle d'enfants qui n'arrêtaient pas de tournoyer autour des moutons prêts à être sacrifiés.

«C'est la première fois que mon père me laisse assister à ce rituel. Je suis tout enthousiasmé», s'exclame le petit Anis, qui a cependant hâte que ce rituel prenne fin pour qu'il puisse enfiler ses nouvelles habits.

D'autres ont trouvé une

idée, à leurs yeux «originaux», en s'associant pour faire acheter, non un mouton, mais un veau. Ainsi Karim et ses deux frères se sont entendus cette année pour l'achat d'un veau, histoire de «changer un peu de viande», surtout que celle du mouton est députée d'être riche en cholestérol, donc nocive pour la santé, celle du veau beaucoup moins. D'autres ont préféré confier leurs bêtes aux abattoirs pour plus de commodités et de propreté.

Une virée à l'abattoir du quartier de Ruisseau a permis en effet de constater une très grande affluence de citoyens, venus très tôt le matin, attendant «impatiemment» leur tour pour pouvoir sacrifier leurs moutons.

«Le prix exigé pour faire égorguer son mouton est de 2000 DA, c'est un peu cher mais je préfère le ramener ici pour éviter toutes les tracasseries à la maison ou au quartier», a indiqué Mohamed, travailleur aux assurances. Il a ajouté que l'abattoir était doté d'un service vétérinaire, de l'hygiène et la propreté, nécessaires pour éviter les maladies.

Une fois ce rituel accompli,

certaines personnes se sont ensuite rendues dans les cimetières, notamment celui d'El Madania et de Sid M'hamed pour se recueillir à la mémoire de leurs proches et prier pour eux. Venu avec ses deux enfants, Younes, 45 ans, a indiqué que depuis la disparition de ses parents, il ya 8 ans, il se rendait chaque année au cimetière où sont enterrés ses parents pour se recueillir à leur mémoire.

«Je viens me recueillir et prier pour eux. Je fais comprendre aux enfants que même si un proche disparaît, il doit toujours demeurer dans nos pensées», a-t-il souligné. Cependant, comme à l'accoutumée, les locaux commerciaux et les magasins de la capitale ont, pour la majorité d'entre eux, baissé leur rideau, notamment les boulangeries, au grand dam du citoyen. «J'ai mis une demi-heure pour trouver au Ruisseau une boulangerie pour me procurer deux baguettes de pain. A chaque fête de l'Aïd, c'est la même chose, les commerçants et les boulangeries n'en font qu'à leur tête, foulant au pied la réglementation», a relevé Hamza, pharmacien.

LA DGSN AU RENDEZ-VOUS

Joie intense au village SOS-village d'enfants de Draria

Une ambiance de joie intense régnait ce mardi, premier jour de l'Aïd El Adha, au SOS-village d'enfants de Draria (Algier) où vivent près de 200 enfants orphelins ou abandonnés, à la faveur d'une visite de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

En cette occasion de fête, la DGSN a voulu partager par la caravane de proximité, la joie de l'Aïd avec ces enfants abandonnés qui arboraient leurs plus beaux habits offerts par des bienfaiteurs.

D'innombrables cadeaux ont été offerts par les éléments de la Sûreté nationale à ces bouts de chou. Les mamans SOS (éducatrices) qui font un travail remarquable avec ces enfants ont reçu, elles aussi, des cadeaux symboliques de la part de la DGSN.

Après la distribution des cadeaux, les enfants du village ont assisté, comme le veut la tradition islamique, au sacrifice du mouton. Plusieurs moutons offerts par

des bienfaiteurs, ont été sacrifiés.

Leïla, Karima, Khadijia, Karim, Sofiane et bien d'autres enfants couraient partout dans le village en affichant tout haut leur joie d'être parmi des officiers de police qui les cajolaient et jouaient avec eux. «Je suis heureux, c'est l'Aïd, mon mouton est beau», s'est exclamé innocemment le petit Karim âgé d'à peine 4 printemps. La petite Leïla âgée de 3 ans et demi s'était trouvée une place dans les bras d'une policière avec qui elle discutait d'une petite voix rieuse.

Le directeur de l'établissement, M. Abdellahamid Belhadjji a loué en cette occasion les mérites de la DGSN qui a «mis tous ses infrastructures gracieusement au service des 200 orphelins», a-t-il ajouté.

«Je remercie la DGSN qui a mis toutes les infrastructures de la DGSN y compris son centre hospitalier à la disposition de ces enfants», a-t-il dit, rappelant que le soutien de DGSN ne se limitait pas à l'oc-

casion de l'Aïd, puisque c'est tout au long de l'année que ce soutien «vient égayer les visages» des enfants de village.

Le responsable de la cellule de communication de la DGSN, M. Yahia Djilali a précisé, pour sa part, que la DGSN est présente dans de telles occasions dans toutes les institutions de bienfaisance à travers les 48 wilayas du pays appartenant son soutien aux enfants abandonnés, aux vieillards délaissés et aux malades.

«La DGSN par ces activités, aspire à consolider ses liens et faciliter la communication avec la société», a-t-il ajouté.

Le directeur de communication de la DGSN, M. Djilali Boudalia a tenu à préciser dans un communiqué que cette initiative entre dans le cadre des recommandations du directeur général de la DGSN qui incite les éléments du corps de la Sûreté nationale à être en «contact permanent» et à «l'écouter» de toutes les franges de la société.

**SELON LE DG DE LA PCH
Réception de
2600**

**boîtes de lait
destinées aux
personnes
atteintes de
phénylcétonurie**



... et au sud du pays

Les populations des wilayas du Sud ont célébré mardi, en communion avec le reste du monde musulman, l'Aïd El-Adha dans la piété et la ferveur, perpétuant le souvenir du sacrifice consenti par le Prophète Ibrahim El Khalil. Les fidèles des wilayas de Tindouf, Adrar, Béchar, El-Bayadh, Naâma, Lahghouat, Ghardaïa, Tamanrasset, El-Oued, Illizi et Ouargla se sont rendus ce matin aux mosquées pour, outre les processions de louanges à Dieu, accompagner la prière de l'Aïd.

Les prêches des imams, ont mis en exergue la portée et la signification de cette fête religieuse véhiculant des valeurs de pardon, d'unité, de fraternité, d'entraide et de solidarité. Les citoyens ont, après avoir accompli la prière de l'Aïd, procédé à l'immolation du mouton, puis aux rituels échanges de vœux et de visites familiales, avant de se rendre, pour certains, aux cimetières pour se recueillir à la mémoire des proches disparus, à l'occasion de cette journée bénie qui fait aussi la grande joie des enfants.

Le directeur général de la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH), D'Cherif Delih a annoncé lundi à Alger que la pharmacie a réceptionné 2600 boîtes de lait sans phénylalanine destinées aux malades atteintes de phénylcétonurie.

«La PCH s'est engagée à importer 2600 boîtes de lait destinées aux personnes atteintes de phénylcétonurie avant l'Aïd el Adha», a affirmé le D' Deleih dans une déclaration à l'APS, ajoutant que cette quantité est arrivée en Algérie et sera remise aux malades prochainement.

Le responsable a saisi cette occasion pour saluer le rôle des services des douanes et de la compagnie Air Algérie en matière de facilitation des opérations de transport et de dédouanement.

Il a précisé dans ce sens que les malades recevront leur quota de ce lait en coordination avec l'association des malades atteints de phénylcétonurie qui se chargera de transmettre les noms et adresses des patients aux cliniques chargées de la distribution des médicaments. Les personnes atteintes de cette maladie ne peuvent consommer que du lait phénylcétonurie ou une farine spéciale qui peut coûter jusqu'à 6 000 DA le kilogramme. La PCH a mené des négociations intensives avec le laboratoire producteur et est parvenue à réduire le prix de la boîte de 100 à 53 euros, a indiqué son directeur général.

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière avait introduit le lait sans phénylalanine dans la loi de finances 2012 parmi les produits pharmaceutiques exonérés des taxes douanières après son inscription sur la liste des médicaments en attendant de l'ajouter à la liste des médicaments remboursés par la sécurité sociale. La phénylcétonurie est une maladie héréditaire rare qui se transmet des parents aux enfants et atteint le cerveau. Faute de prise en charge précoce de l'enfant, ce dernier pourrait perdre 25% des fonctions cérébrales.

Le ministère de la Santé a élaboré un programme national pour le dépistage précoce de la maladie. A ce propos, le premier responsable du secteur Abdellmalek Boudiaf a donné des instructions pour la réalisation de trois laboratoires régionaux pour la prise en charge du dépistage qui viendront s'ajouter au seul laboratoire national existant à Alger.

APS

ALGÉRIE - IRAN

M. Bensalah reçoit le président de la commission de sécurité nationale et de politique extérieure du Majlis iranien

Le président du Conseil de la Nation, Abdelkader Bensalah, a reçu dimanche au siège du Conseil, le président de la commission de sécurité nationale et de politique extérieure du Majlis (parlement) de la République Islamique d'Iran, Alaaeddine Boroujerdi. Lors de l'entretien les deux parties ont exprimé «leur satisfaction du niveau des relations politiques bilatérales et la détermination des directions des deux pays à les promouvoir dans divers domaines», a indiqué un communiqué du conseil. La rencontre a également porté, selon la même source, sur «des opportunités offertes pour développer la coopération économique et commerciale», et a permis de passer en revue la coopération parlementaire et son rôle dans le «renforcement des relations bilatérales».

A cette occasion, les deux parties «ont échangé les vues sur plusieurs questions d'actualité et les défis auxquels la région fait face».

Rencontre avec le Premier ministre

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu lundi à Alger, le président de la Commission de la sécurité nationale et de la politique étrangère du Conseil consultatif iranien, Alaa-Eddine Boudjerdji, indique un communiqué des services du Premier ministre.

«L'entretien a porté essentiellement sur la coopération entre les deux pays et les voies et moyens de les renforcer davantage compte tenu des liens forts d'amitié qui existent entre les deux peuples», précise le communiqué.

La rencontre a été l'occasion d'un échange de vues sur des questions internationales et régionales d'intérêt commun, ajoute la même source.

...Un atelier chargé du financement de l'investissement national

Un atelier chargé de proposer les modalités de contribution du Fonds national d'investissement (FNI) au financement de l'investissement national public et privé a été installé, lundi à Alger, en application des décisions de la dernière tripartite.

Jeudi dernier, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, avait annoncé, à l'issue des travaux de la tripartite, la mise en place de cinq groupes de travail chargés d'identifier les dispositions susceptibles d'encourager le développement de l'entreprise nationale. Outre les représentants des associations patronales et de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et du ministère du Développement industriel et de la Pro-

TRIPARTITE

Installation de 3 groupes de travail

Un groupe de travail chargé d'élaborer un pacte économique et social de croissance a été installé, lundi à Alger, en application des décisions de la dernière tripartite.

Jeudi dernier, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, avait annoncé, à l'issue des travaux de la tripartite, la mise en place de cinq groupes de travail chargés d'identifier les dispositions susceptibles d'encourager le développement de l'entreprise nationale.

Le premier groupe est, ainsi, chargé d'élaborer le pacte économique et social de croissance dans un délai qui ne saurait excéder les trois mois», avait-il souligné dans son intervention prononcée à la clôture des travaux de cette rencontre de concertation qui a regroupé le gouvernement avec le patronat et le syndicat.

Le groupe, composé des représentants des trois partenaires et d'experts, se chargera de concevoir la stratégie de développement économique et social qui cadre avec la politique du gouvernement, tout en se basant sur l'efficacité économique et l'équité so-



ciale. Selon le ministre du Développement industriel et de la promotion de l'investissement, Amara Benyounès, ce groupe tiendra sa première réunion la semaine prochaine.

«Le rapport du groupe sera soumis au Premier ministre durant la première quinzaine du mois de décembre pour être débattu lors de la prochaine réunion prévue avant

la fin de 2013», a-t-il précisé dans son intervention lors de la cérémonie d'installation.

M. Benyounès a insisté sur l'urgence d'aller vers un système de production permettant de réduire la dépendance du pays vis-à-vis des hydrocarbures, mettant l'accent sur l'importance de répondre, dans ce pacte, à la nécessité de relancer la croissance économique et de préserver la stabilité sociale.

M. Boualem Mrakach, président de la Confédération algérienne du Patronat (CAP), a confié à l'APS que les propositions de son organisation porteront notamment sur l'enrichissement et l'actualisation du pacte économique et social élaboré en 2006.

L'expérience des dernières années sera mise à profit pour élaborer ce nouveau pacte et «assurer un suivi régulier» du travail des différents acteurs participants à cette œuvre. La cérémonie d'installation s'est déroulée en présence du secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Abdelladjid Sidi Said, de présidents d'organisations patronales et de cadres du secteur.

Promouvoir et protéger la production nationale

Le ministre du Commerce, Mustapha Benbada, a présidé lundi à Alger la cérémonie d'installation du groupe de travail chargé de promouvoir et de protéger la production nationale et d'examiner l'application du crédit à la consommation pour le produit national et ce, en application des décisions de la dernière tripartite, tenue jeudi dernier.

Ce groupe qui entamera son travail dès la semaine prochaine se compose de représentants du ministère, de la centrale syndicale et du patronat, a indiqué M. Benbada lors de la cérémonie d'installation qui s'est déroulée en présence du secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) Abdelladjid Sidi Said et du président de la confédération générale des entrepreneurs algériens (CGEA) Habib Yousfi.

Le ministre a affirmé que ce groupe a «la latitude et les prérogatives de proposer ce qu'il ya de mieux pour promouvoir et protéger la production nationale».

M. Benbada a proposé cinq axes essentiels qui pourraient constituer le cadre de travail de ce groupe. Il s'agit de la promotion de l'entreprise à travers sa modernisation, de l'amélioration de sa compétitivité, de la création d'un environnement adéquat susceptible d'assurer une

concurrence honnête notamment par la modernisation des systèmes de régulation du commerce extérieur.

Ces axes comprennent également la stimulation de la consommation interne en tant qu'outil de promotion de la production nationale, a précisé le ministre qui a souligné la nécessité pour le crédit à la consommation, dans le cas de sa reconduction, d'œuvrer à l'amélioration de la qualité et de la compétitivité du produit national.

Quant au quatrième axe proposé par le ministre il a trait à «la promotion des exportations hors hydrocarbures en ciblant les marchés extérieurs». Le dernier axe concerne la création d'un système d'information économique fort par la «mise en place d'une base de données économiques globales régulièrement actualisées et mises à jour tout en facilitant l'accès à l'information économique à tous les acteurs».

Le secrétaire général de la Centrale syndicale a, pour sa part, insisté sur «l'accélération des actions visant la relance du processus de restitution de la place du produit national auprès du consommateur algérien», imputant à ce groupe de travail, la responsabilité de l'aboutissement de cette opération.

La réalisation de cet objectif permettra selon M. Sidi Said, de «créer deux millions d'emplois durant les cinq prochaines années». Evitant la question du crédit à la consommation, M. Sidi Said a indiqué que cette opération concernera exclusivement le produit national notamment les secteurs du textile et des équipements électroniques et électroménagers, excluant de ce crédit le financement de l'acquisition de véhicules de tourisme neufs.

M. Habib Yousfi a, pour sa part, mis l'accent sur la nécessité d'assainir et de réorganiser les canaux de distribution du produit national, y voyant une condition importante pour la promotion de la production nationale. La réunion, jeudi dernier, de la tripartite a été sanctionnée par l'annonce de la création de quatre autres groupes de travail chargés d'élaborer le contrat économique et social de croissance, de proposer les modalités de la contribution du Fonds national d'investissement (FNI) au financement de l'investissement national public et privé, d'encadrer les actes de gestion et de proposer les modalités facilitant l'intervention des entreprises nationales du BTAPH dans la réalisation du programme national d'équipement.

motion de l'investissement, l'atelier est composé des directeurs généraux du FNI, du Trésor, du Crédit populaire d'Algérie et de la Banque nationale d'Algérie ainsi que du président de l'Association des banques et des établissements financiers (ABEF).

Selon le ministre délégué chargé du Budget, Mohamed Djellab, qui a installé l'atelier au nom du ministre des Finances, Karim Djoudi, des sous-groupes seront installés pour étudier l'aspect législatif de l'intervention du FNI ainsi que d'autres sujets.

Le ministre délégué a indiqué que cet instrument de financement de l'économie s'ajoute aux autres outils que sont les

banques, la Bourse, les dispositifs destinés aux projets portés par les jeunes ainsi qu'au leasing.

M. Djellab a ajouté «qu'il est temps de faire intervenir le FNI dans l'accompagnement des investisseurs avec des seuils minimum» qui restent à déterminer et que la réflexion au sein de l'atelier portera sur la conception et la mise en place de cette intervention.

De son côté, le directeur général du FNI, Hacène Haddad, a souligné que cette institution prend des participations à hauteur de 34% dans le capital des PME structurantes décidant d'ouvrir leur capital dans huit secteurs dont les énergies renouvela-

bles, les services financiers, le tourisme et l'industrie. Lors des débats qui ont suivi la cérémonie d'installation, le président du Forum des chefs d'entreprises (FCE), Reda Hamiani, a souligné que l'atelier doit aboutir à «des solutions opérationnelles afin de porter la contribution de l'industrie au PIB de 5 % à 10 %».

Il a également émis le souhait que le FNI facilite le partenariat public-privé ainsi que les fusions-acquisitions et qu'il facilite l'installation de structures commerciales des exportateurs à l'étranger.

TLEMCEN

Les temps sont durs pour les «hellaba»

Les mesures prises par les pouvoirs publics pour lutter contre le fléau de la contrebande commencent à porter leurs fruits sur le terrain. Dans les zones frontalières de la wilaya de Tlemcen, l'étau se resserre sur les trafiquants de tout acabit. De l'avis de tous, la situation a nettement changé et les temps sont devenus très durs pour les «hellaba».

Ces mesures prises pour lutter contre le trafic de carburant, véritable saignée pour l'économie nationale et facteur de déstabilisation socioéconomique de cette région frontalière, constituent le sujet d'actualité dans cette zone ayant longtemps souffert de ce fléau.

De nombreux habitants des localités de Bab El Assa et de Maghnia, interrogés par l'APS, ont estimé que les différentes décisions prises dans le sens de la lutte contre ce trafic, comme le plafonnement des approvisionnements en carburant au niveau des stations services ou encore les mesures opérationnelles prises par les services des GGF au niveau des frontières, ont eu pour conséquence la diminution notable de ce trafic, devenu désormais source de tous genres de risque et de danger pour ceux qui le pratiquent.

Dans ce sens, le lieutenant-colonel Mohamed Boualègue, commandant du groupement de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Tlemcen, a confirmé cette baisse de l'activité des trafiquants, «conséquence des mesures visant à réprimer les auteurs de ces délits et des actions de sensibilisation et du travail de proximité menés avec la collaboration des notables et des représentants de la société civile des régions concernées».

Cette amélioration de la situation a été également le fruit d'une coordination étroite et tactique entre les brigades territoriales de wilaya et les sections de recherche, de sécurité et d'intervention ainsi qu'avec les unités des GGF.

L'étau se resserre sur les «hellaba»

Evoquant les mesures répressives, le lieutenant-colonel Boualègue a expliqué que les différentes unités de la Gendarmerie nationale ont, dès le 18 juillet dernier, date de l'entrée en vigueur du plafonnement des quantités de carburant vendues au niveau des stations de service, intensifié les contrôles au niveau des frontières et en multipliant les patrouilles.

Les propriétaires de véhicules légers sont autorisés à s'approvisionner en carburant à hauteur de 500 DA, alors que le plafond fixé pour les poids lourds est de

2.000 DA, rappelle-t-on. A partir de cette date, des plans tactiques ont été élaborés pour contrecarrer les trafiquants qui adoptent des méthodes différentes et tirent profit de la topographie difficile et complexe de la région.

Pour échapper à l'étau imposé par les éléments de la Gendarmerie nationale, les «hellaba» optent pour des points de passage proches des zones d'habitation, situées près des frontières. D'autres trafiquants procèdent à la construction de réservoirs à l'intérieur de leurs maisons pour stocker le carburant. Ce produit est acheminé par des voitures ou des camions pouvant transporter jusqu'à 1.200 litres.

Les conducteurs de ces voitures et camions s'approvisionnent au niveau des différentes stations de la wilaya. Une fois les réservoirs remplis, ils se dirigent vers les habitations disposant de citernes pour livrer le carburant avant de répéter la même opération plusieurs fois par jour.

C'est au tour des contrebandiers d'entrer en scène. Ils choisissent le moment opportun pour «livrer» le carburant au pays voisin, distant, trop souvent de quelques dizaines de mètres seulement. Le précieux liquide est acheminé soit par des passagers soit à dos d'ânes. Chaque baudet peut transporter entre 6 et 10 jerricans de 30 litres chacun.

Le commandant du groupement de la GN de la wilaya de Tlemcen a révélé que la lutte implacable contre ce fléau se poursuit avec fermeté car des réseaux de trafiquants œuvrent à inonder le territoire national de toutes sortes de drogues et boissons alcoolisées. Pour exercer une pression encore plus grande sur les trafiquants, des tranchées et fosses sont creusées, ces derniers temps, de long de la bande frontalière, notamment près des zones propices au passage des contrebandiers.

Une lutte implacable contre le fléau

Le lieutenant-colonel Abdelwahab Benaffia, commandant du 19^e groupement des GGF, situé à Bab El Assa, a estimé que la construction de ces tranchées et des autres obstacles ont permis de mieux maîtriser la surveillance et le contrôle de la bande

frontalière, marquée par la diversité et la complexité de sa topographie.

Ces mesures ont permis de réduire d'une manière notable toutes sortes de trafics notamment ceux touchant le bétail, le cuivre et les denrées alimentaires dont les prix sont soutenus par les pouvoirs publics. Par ricochet, elles ont également sévèrement frappé de plein fouet les narcotrafiquants, les trafiquants de véhicules et autres activités néfastes pour la société et l'économie algériennes. Une partie de la bande frontalière relevant de la zone d'intervention du 19^e groupement des GGF est considérée comme le lieu de passage le plus fréquenté par les trafiquants de carburant eu égard à la proximité de certaines localités algériennes avec leurs voisines marocaines comme El Djorf et El Gorni, proches d'Afif, Beni Drar et Saïdiya, au Maroc.

D'autre part, pour assurer un suivi de l'état de mise en œuvre de ce dispositif anti-trafic de carburant, une action de contrôle des stations de service est menée par les services de sécurité dont la Gendarmerie nationale. C'est ainsi que 4 stations de la région de Tlemcen ont été fermées, ces derniers temps, par décision administrative, pour non-respect des mesures de plafonnement et complicité de leurs propriétaires par les «hellaba» en les appropriaient en quantités de carburant supérieures à celles prévues par l'arrêté de l'ex-wali de Tlemcen. Ces derniers temps, il a été également constaté l'absence remarquée au niveau des stations d'essence de véhicules de type «Renault 21» et «Renault 25», utilisés par les trafiquants. Ces voitures sont minutieusement contrôlées par les ingénieurs des mines qui vérifient si les réservoirs n'ont pas été modifiés pour contenir plus d'essence ou si un deuxième réservoir n'a pas été illégalement installé.

La situation tend à se normaliser

Les données statistiques disponibles au niveau du Groupement de wilaya de la Gendarmerie nationale indiquent que depuis juillet dernier, 574 véhicules utilisés par les trafiquants ont été mis à la fourrière communale et 117 autres voitures ont été saisies après que les enquêteurs aient

constaté que leurs réservoirs ont été transformés pour contenir une plus grande quantité de carburant. Par ailleurs, 136 trafiquants ont été arrêtés dont 103 ont été placés sous mandat de dépôt.

Les mêmes données chiffrées montrent une baisse du trafic de carburant puisque les quantités saisies, cette année dans la wilaya de Tlemcen, étaient de l'ordre de 380.702 litres de mazout et 20.088 litres d'essence contre 611.000 litres de mazout en 2011 et 680.000 litres en 2010.

La lutte contre le trafic de carburant a impliqué, outre les services de sécurité concernés, les notables, les imams et les représentants de la société civile des régions frontalières qui ont joué un rôle non négligeable dans la sensibilisation sur les effets négatifs de ce fléau sur la vie quotidienne du citoyen.

«Nous avons longtemps souffert de l'in disponibilité de carburant au niveau des stations d'essence. Nous étions contraints de se déplacer d'un lieu à un autre à la recherche de quelques litres d'essence nous permettons de nous servir de nos véhicules», a confié à l'APS Hadj Ahmed, de la localité de Souani, relevant de la daïra de Bab El Assa. «S'approvisionner en carburant était pour nous une véritable expédition. Nous étions contraints de subir le dictat des gérants des stations d'essence qui privilégient les trafiquants. Nous étions humiliés devant ces hellaba arrogants et qui se croyaient intouchables», ajoute encore Hadj Ahmed. Ce moudjahid s'est félicité des mesures prises pour éradiquer ce fléau.

«Ces mesures commencent à porter leurs fruits puisque de nombreux jeunes de la région sont revenus à des activités faisant la réputation de cette région comme la sculpture sur plâtre et la pose de la faïence», a ajouté le même citoyen.

«Ces nombreux «hellaba» ont renoncé à leur activité illégale pour reprendre le travail de la terre. L'agriculture commence à renaître dans ces régions comme le montrent les grandes surfaces aujourd'hui emblavées. Un retour à la normale, souligne-t-on sur place.

APS



BORDJ BOU - ARRÉRIDJ

Chute mortelle d'un jeune homme du deuxième étage

Un jeune homme de 25 ans est mort après avoir chuté du deuxième étage d'une maison au secteur D, à Bordj Bou-Arréridj, mardi en fin de journée.

En fin d'après-midi, la victime, pour des raisons encore inconnues, est tombée. Gravement blessé, il a été transporté aux urgences de l'hôpital Bouzidi-Lakhdar de Bordj Bou-Arréridj où il a rendu l'âme.

Une autopsie sera faite pour les besoins de l'enquête qui a été ouverte pour déterminer les circonstances exactes de ce drame.

Mouad B.

BILAN DE LA SÛRETÉ DE WILAYA DE M'SILA **346 affaires traitées durant le mois de septembre**

Mouad B.

Les services de la Sûreté de la wilaya de M'sila ont traité durant le mois de septembre écoulé, pas moins de 346 affaires liées à la criminalité et à la délinquance.

Ainsi, 410 personnes dont 11 de sexe féminin et 17 mineurs ont été impliquées dans des délits. 35 personnes ont placées sous mandat de dépôt, 2 sous contrôle judiciaire, 365 en citations et 8 en liberté. Selon le bilan de la police, ces délits traités durant le mois dernier ont été dominés par les affaires de vols, association de malfaiteurs, escroqueries, abus de confiance, coups et blessures volontaires, violences à l'encontre d'ascendant, menaces, violation de domicile et viol.

Concernant la lutte contre les stupéfiants, les services de police ont eu à traiter durant le mois écoulé 14 affaires liées à la commercialisation, détention et consommation de drogue et de psychotropes. Ainsi, parmi les 23 personnes impliquées, 9 seront placées en détention provisoire. La quantité de drogue saisie est de 387,73 g de résine de cannabis et plusieurs comprimés psychotropes.

En ce qui concerne les accidents de la route pour ce mois de septembre, 62 cas ont été enregistrés sur le réseau urbain de la wilaya, et lors desquels 68 personnes ont été blessées. Selon ces services de la voie publique, les causes directes de ces accidents de la route sont essentiellement des erreurs humaines.

Concernant le volet répression, les agents de l'ordre ont dressé 1039 procès-verbaux et procédé au retrait de 356 permis de conduire. Aussi 47 véhicules ont été mis en fourrière.

La PUP, l'unité de la police chargée de l'urbanisme et de la protection de l'environnement, enregistre pas moins de 81 affaire. Elle a établi 46 P-V contre des commerçants pour exercice d'une activité commerciale non autorisée sur les places publiques, 26 pour constructions illégales réalisées sans permis de construire ont été recensées par les éléments de la même unité de la police et 9 autres affaires diverses.

Décès du chef de daïra de Sidi Ameur

Le chef de la daïra de Sidi Ameur sise à 101 kilomètres du chef-lieu de la wilaya de M'sila, Gamgoume Abdenasser, âgé de 52 ans, a trouvé la mort (arrêt cardiaque), lundi en fin d'après-midi à son domicile familial à Sétif, a-t-on appris hier.

Pour rappel, feu Gamgoume Abdenasser était arrivé dans la wilaya de M'sila et installé dans ses fonctions de chef de daïra de Sidi Ameur, le 15 octobre 2008.

TIZI-OUZOU **Une jeune fille a failli être kidnappée devant l'université**

Une jeune fille a échappé à une tentative d'enlèvement dimanche après-midi devant l'université de Tizi-Ouzou. Après avoir été embarquée de force dans un véhicule, la victime a réussi à se sortir de la voiture et partit en courant vers le commissariat le plus proche. L'auteur du forfait a, quant à lui, été arrêté non loin des lieux de son acte. La victime a, vraisemblablement, eu une grande chance car son ravisseur a agi à proximité d'un commissariat.

Présenté au parquet de Tizi-Ouzou, l'auteur répondant aux initiales O. B. a été mis en mandat de dépôt en attendant sa comparution devant le juge pour tentative d'enlèvement.

K.N.A

M'SILA

Raccordement prochain de plus de 900 foyers au réseau électrique

Un total de 907 foyers sera raccordé au réseau électrique, avant la fin de l'année en cours dans la wilaya de M'sila, a-t-on appris, lundi, auprès des services de la wilaya.

L'opération qui concerne 20 communes de cette wilaya, s'inscrit dans le cadre d'un «programme de rattrapage» visant l'amélioration de la couverture en énergie électrique, en particulier dans les zones éloignées, a précisé la même source, soulignant qu'une enveloppe financière de plus de 700 millions de dinars a été mise en place pour la réalisation de ce projet.

Quelque 250 logements réalisés au chef-lieu de la wilaya dans le cadre des programmes de promotion immobilière sont visés par cette action qui touche



également une centaine d'habitations dans la localité de Berhoum, selon les services de la wilaya. Le taux d'avancement des travaux inscrits au titre de ce programme de rattrapage a dépassé les 70%, a-t-on ajouté, faisant savoir que la réception de l'ensemble de ces projets est prévue avant la fin de l'année en cours, aussitôt après le parachèvement de l'installation de 300 transformateurs électriques.

Destiné notamment à lutter contre les coupures électriques durant l'été, ce programme, lancé il y a une année par la Société de distribution de l'électricité et du gaz Est (SDE) porte également sur le renforcement du réseau électrique sur une distance de 55 km entre les communes de M'sila et de Metarfa et la réalisation de 5 transformateurs de haute tension dans les localités de Boussâada, de Metarfa, de M'sila et d'El Hamel, a-t-on souligné à la wilaya.

GHARDAÏA

Opération réussie de pose d'implants dentaires avec greffe osseuse

Une jeune fille de 25 ans présentant un déficit osseux maxillaire mandibulaire important a subi avec succès, lundi à Ghardaïa, la pose d'implants dentaires avec une greffe osseuse importante par une équipe médicale dirigée par le Dr Mahmoud Skender du CHU Mustapha (Alger).

La patiente de 25 ans souffrait d'un trauma occlusal sévère accompagné d'un déficit osseux important des deux mâchoires et d'une mobilité dentaire au stade 4, suivis d'une récession parodontale, a affirmé le Dr Skender.

C'est un cas rarissime qui a nécessité une série d'exploration, d'élimination des foyers infectieux, la régula-

risation du niveau osseux par un apport en os et des implants dentaires, a expliqué le praticien précisant que cette intervention qui a duré trois heures, sous anesthésie générale, a été réalisée en utilisant une technologie de pointe. Cette intervention, effectuée par une équipe chirurgicale de 3 praticiens sous la conduite du Dr Skender, et suivie dans le cadre de la formation continue par quelques stomatologues et chirurgiens-dentistes de la région de Ghardaïa, s'est déroulée d'une manière «satisfaisante», a-t-on fait savoir.

Elle a permis de réaliser une greffe d'os autogène sur les deux mâchoires pour com-

bler le grand déficit avant la mise en place immédiate d'implants dentaires de dernière génération sur le tissu osseux reconstruit, a-t-on indiqué.

Ces implants sont des dents artificielles, une sorte de vis en titane à placer dans l'os alvéolaire de qualité pour placer une ou plusieurs dents, a-t-on expliqué. Si le tissu osseux présente un déficit, une greffe s'impose, explique-t-on.

L'opération a permis de redonner goût à la vie de cette patiente qui vivait recluse depuis plusieurs années, afin d'échapper aux regards des autres, et d'apporter un soulagement aux troubles psychologiques et fonctionnels

de cette jeune fille, a affirmé de son côté le Dr Zerbani, chirurgien-dentiste de Ghardaïa.

«L'opération de pose d'implant qui se démocratise en Algérie, s'est effectuée dans les conditions les plus sécurisantes avec un plateau technique de dernière génération et une assistance de haut niveau», a-t-on ajouté.

Ouvverte en 2002, la clinique «Oasis» de Ghardaïa où a été effectuée l'opération, dispose d'un plateau technique performant et d'un équipement d'exploration et d'imagerie médicale de dernière génération, accompagné d'un système multimédia pour la formation continue des praticiens.

TISSEMSILT

Le rituel des SMS et des réseaux sociaux

Ould Sidi Amar

Jeunes et adultes, hommes et femmes, dans la ville de Tissemsilt, recourent à l'envoi par SMS de leurs vœux aux proches et amis...» Visiblement c'est la meilleure méthode de se communiquer à la mode», dit un jeune étudiant, habitant au centre-ville, qui a préféré exprimer ses souhaits à sa tante établie à Hamadia, 20 km de la ville de Tissemsilt. «C'est ainsi que je peux éviter les difficultés de déplacement», ajoute-t-il.

Puis, «c'est moins coûteux, que de

dépenser de l'argent et du temps en effectuant des visites personnelles». En dépit de l'âge et le poids de la charge de la famille, certains fonctionnaires envoient leurs salutations et meilleures vœux de l'Aïd à leurs proches vivants à l'intérieur du pays.

«C'est beaucoup plus pratique que de prendre la route vers une ville», s'exprime un entrepreneur à Tissemsilt en soulignant dans le même sillage, que les employés réquisitionnés par nécessité de service n'ont que ce moyen de communication pour partager avec les leurs les sentiments de l'Aïd.



SELON LA PROTECTION CIVILE

Accidents de la circulation: 46 morts et 1.189 blessés en une semaine

Quarante-six (46) personnes ont trouvé la mort et 1.189 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus durant la période du 6 au 12 octobre 2013, selon un bilan rendu public par les services de la protection civile.

Durant la période du 6 au 12 octobre 2013, les unités de la protection civile ont enregistré 1.867 interventions effectuées



suite à 1035 accidents de la circulation ayant causé le décès de 46 personnes et des blessures à 1.189 autres, traitées et évacuées vers les structures hospitalières.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Bouira avec 5 personnes décédées et 59 autres blessées dans 40 accidents de la route, a précisé la même source.

APS

SELON LA MINISTRE M^{ME} BOUDJEMAÂ 2 stations d'épuration des eaux usées pour dépolluer l'oued El Harrach

Les eaux usées provenant des usines implantées dans les zones industrielles de Oued Semmar, Baba Ali, El Harrach et Eucalyptus, dans la wilaya d'Alger, polluant l'oued El Harrach, seront traitées par deux stations d'épuration à partir de 2015, a indiqué à l'APS la ministre de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire, M^{me} Dalila Boudjemaâ.

«Deux stations de traitement des eaux usées industrielles seront installées à Baba Ali et Oued Semmar» et elles seront opérationnelles en 2015, a indiqué la ministre. Au préalable, le ministère sera destinataire, «dans deux à trois mois», d'une étude sur le sujet avant que les appels d'offres ne soient lancés. D'ores et déjà, il est prévu que la capacité de traitement de chacune des deux stations sera de 1.500 à 3.000 m³ par heure, selon la ministre. M^{me} Boudjemaâ explique que 400 entreprises sont installées au long du bassin versant de l'oued El Harrach dont la source est située à Hammam Melouane (Blida). Mais il y a quelque 70 unités, situées dans les zones industrielles de Oued Semmar, Baba Ali, El Harrach et Eucalyptus, qui sont les plus polluantes.

De nombreuses entités économiques dans divers domaines déversant des eaux usées non traitées dans l'oued et contribuant au dégagement d'odeurs nauséabondes sont identifiées. Parmi elles figurent celles activant dans le secteur de la chimie, de la mécanique, de la tannerie et de l'agroalimentaire.

Au ministère, il est attendu que le traitement des rejets liquides permettra aux riverains de l'oued de retrouver une qualité d'eau telle qu'elle était au début des années 1950.

C'est à cette époque qu'un maire français a délivré au propriétaire d'une fabrique de levure, qui a fermé depuis, selon M^{me} Boudjemaâ, de déverser les dé-



chets liquides dans l'oued. Depuis cette date, il est devenu courant que les unités industrielles ne se soucient guère de la pollution générée car ne disposant même pas de mécanismes de prétraitement de l'eau afin d'enlever les éléments les plus polluants comme le mercure et qui se déposent en sédiments au fonds de l'oued.

Selon le plan du ministère de l'Environnement, certaines industries très polluantes devront effectuer un prétraitement de leurs rejets avant d'être autorisées à effectuer une connexion aux réseaux des deux stations.

A l'avenir, le ministère compte se doter d'un mécanisme plus performant

pour lutter contre la pollution.

Les nouvelles unités devront se conformer à la loi de 2002 sur la protection de l'environnement les obligeant de procéder à une étude d'impact sur l'environnement avant obtention de l'autorisation d'exploitation.

Elles devront aussi se doter de dispositif antipollution et de technologies propres. Le traitement des eaux usées industrielles ne se limitera pas à l'oued El Harrach car le ministère prévoit déjà de renouveler l'expérience aux oueds Chélib et Seybouse à Annaba, conclut la ministre.

Après son aménagement, l'oued El Harrach deviendra en 2016 un lieu d'attraction pour les Algérois

Le projet d'aménagement de l'oued El Harrach, dont les travaux prendront fin en 2016, vise non seulement à débarrasser définitivement ce cours d'eau de ses odeurs nauséabondes et de sa mauvaise réputation mais aussi à faire de cet espace un lieu d'attraction et de loisirs qui sera le nouveau centre de gravité de la baie d'Alger, assurent les responsables chargés de ce projet.

Les Algérois bénéficieront ainsi des bienfaits d'un cours d'eau propre et assaini. Sur ses rives seront créés des pistes cyclables et de jogging, 14 stades avec gazon naturel et des terrains pour la pratique de nombreuses autres disciplines (basket-ball, handball), 3 piscines en plein air alors que les adeptes des sports nautiques disposeront d'un parcours navigable sur 5 km à partir de l'embouchure de l'oued située aux Sablettes (Hussein Dey).

Un théâtre en plein air, 6 aires de jeu pour enfants, des pelouses en gazon et des jardins plantés d'arbres de diverses tailles ainsi que des ponts et passerelles sont aussi au programme, selon M. Ahcène Aït Amara, directeur de l'assainissement et de la protection de l'environnement au ministère des Ressources en eau.

Selon ce responsable, l'ensemble du projet sera géré par un organisme qui se chargera notamment de l'entretien des pistes et des jardins. La réhabilitation de l'oued permettra de donner une nouvelle image de la région est d'Alger et des communes riveraines. Le projet s'inscrit d'ailleurs dans le cadre de l'aménagement de la baie d'Alger. Actuellement, les travaux d'aménagement de la rive gauche de l'oued sur 5 hectares sont terminés et le projet qui est prêt à recevoir les familles sera livré en même temps que celui de la baie d'Alger s'étendant des Sablettes jusqu'à la station de dessalement d'El Hamma.

Pour l'instant, les opérations de réhabi-



litation ne concernent que les 18,2 km de l'oued situés dans les limites administratives de la wilaya d'Alger alors que sa longueur totale est de 67 km. Les 50 km restants de l'oued, soit jusqu'à sa source à Hammam Melouane (w.Baida), feront prochainement l'objet d'une étude «pour que la problématique de l'oued El Harrach soit réglée définitivement dans sa totalité», a précisé M. Aït Amara. L'une des opérations visant sa dépollution est le traitement des eaux usées domestiques et industrielles. Pour atteindre ces objectifs, la station d'épuration des eaux usées domestiques de Baraki doublera dès décembre 2014 ses capacités avec un volume d'eau traité passant de 150.000 m³/j à 300.000 m³/j.

En outre, deux stations d'épuration des eaux usées industrielles seront réalisées en 2015 à Baba Ali et Oued Semmar.

La baignade sera à nouveau possible dans les eaux de l'oued

Ainsi, les odeurs nauséabondes provenant de ce cours d'eau à l'origine de sa mauvaise réputation ne seront plus qu'un mauvais souvenir dès la fin des travaux confiés à Cosider et à l'entreprises coréenne Daewoo pour un budget de 38 milliards de DA. Même la baignade sera rendue possible comme avant les années 1950. En plus des aménagements paysagers et de la lutte contre la pollution, l'aménagement du cours d'eau vise aussi la protection des populations contre les inondations. L'ensemble du projet sera géré par un organisme qui se chargera notamment de l'entretien des pistes et des jardins.

Les communes concernées par le projet sont Mohammadia, El Harrach, Baraki, Sidi Moussa, Hussein Dey, Bourouba, Bachdjarrah, Gué de Constantine, Saoula, Birtouta et Ouled Chebel.

SANTÉ Une prouesse à l'hôpital D^r Benzerdjeb d'Aïn Temouchent



Une intervention chirurgicale de haute précision a été réalisée au service de neurochirurgie de l'établissement hospitalier (EH) D^r Benzerdjeb d'Aïn Temouchent, a-t-on appris lundi du directeur général de cet établissement. Il s'agit de l'ablation en totalité d'une tumeur du rachis dorsal d'origine hématologique. Cette tumeur causait une paraplégie complète depuis environ un mois au patient, a précisé D^r Kouider Assi.

L'intervention a été réalisée par guidage, système de «neuro-navigation», et la mise en place d'*«ostéosynthèse»* par tige-vis pédiculaire. Le patient a récupéré presque complètement la motricité et la force de ses deux membres inférieurs, a signalé le docteur Assi. Par ailleurs, neuf (9) cas de scoliose ont été pris en charge du 4 au 6 octobre au niveau du service de chirurgie infantile. Les enfants originaires d'Oran, Saida, Béchar, Tiaret, Tlemcen et Ain Temouchent, âgés entre 4 ans et 15 ans, souffraient de malformations et déformations de la colonne vertébrale. Avec ces neuf (9) cas réalisés, le nombre total de scolioses prises en charge à l'EH D^r Benzerdjeb est de l'ordre de 45 cas, a-t-on indiqué.

Sept projets sont ouverts pour la protection des berges situées à leur proximité et ils seront livrés au fur et à mesure de leur achèvement, a souligné M. Tayeb Djamel, chef de projet des travaux d'aménagement. Ces derniers consistent en la réalisation de trois jardins filtrants, d'une station de pompage d'une capacité de 90.000 m³/jour pour assurer un écoulement régulier même en l'absence de pluies. Sont également prévues la mise en place d'un système de contrôle et surveillance de la qualité de l'eau et d'un autre système de prévision et d'alerte des crues.

Une visite au chantier de Benthalha dans la commune de Baraki, à la limite de la wilaya d'Alger, permet de constater un va-et-vient incessant des engins manœuvrés par les ouvriers des sociétés réalisatrices occupés à l'achèvement des travaux de débroussaillage et d'aménagement de pistes d'accès, de stabilisation des talus ainsi que ceux d'excavation et d'élargissement de l'oued pour évacuer les crues.

Des tonnes de boue sont enlevées à d'autres endroits afin d'éliminer les obstacles empêchant l'écoulement de l'eau et d'éliminer les odeurs dégagées par les déchets de toutes sortes.

Toutefois, les responsables du projet sont confrontés parfois à des problèmes d'expropriation surtout lorsque des habitations ou des bidonvilles sont situés à proximité. Aussi, il est prévu que les occupants des bidonvilles soient déplacés dans d'autres régions.

Une fois achevées, toutes les réalisations inscrites au programme feront de l'oued El-Harrach le nouveau centre de gravité de la baie d'Alger autour duquel seront implantés plusieurs projets structurants dont la Grande mosquée d'Alger, le Musée d'Afrique, le stade de Baraki et la gare centrale.



Des faits non encore désignés comme crime d'Etat

La reconnaissance, 51 ans après, par la France des massacres de centaines d'Algériens le 17 octobre 1961 à Paris, a été accueillie tant par des militants anticolonialistes que d'historiens et autres responsables associatifs comme un «tournant» dans la vie politique française, mais des voix continuent de relever que les faits ne sont toujours pas désignés comme crime d'Etat.



Même s'ils étaient nombreux en octobre 2012 à applaudir la déclaration du président français, François Hollande, reconnaissant «avec lucidité» ces massacres, des représentants de la société civile française affirment, dans des entretiens à l'APS, qu'un an après, «on n'a pas dépassé le stade de l'aveu».

Pour l'universitaire et historien Olivier Le Cour Grandmaison, si le geste du président français constitue un «tournant» au regard de l'attitude «indigne» des autorités françaises de droite comme de gauche qui, jusqu'en 2012, ont toujours refusé de reconnaître les faits, il n'en demeure pas moins que sa déclaration demeure «très en deçà» de ce que l'on serait en droit d'attendre d'un homme qui, au cours de la campagne précédant son élection, avait adopté le slogan «Le changement, c'est maintenant.»

«En effet, le crime n'est pas nommé de façon précise et ses responsabilités ne sont pas désignées», a-t-il noté, expliquant que «nulle part», dans la déclaration du président Hollande, il n'a fait référence au préfet de police de Paris, Maurice Papon, de même pour l'Etat français pour le compte duquel ce préfet a agi avec l'aval du gouvernement de l'époque qui a couvert le massacre et forgé une version officielle et mensongère de ces événements.

Selon l'historien spécialiste des questions de citoyenneté, la «lucidité» aurait exigé que l'on parle de «crime d'Etat» ou de «massacre d'Etat» afin, a-t-il dit, de rappeler que les manifestants algériens ont été tués par des policiers français agissant sous la responsabilité de leur supérieur hiérarchique et du ministre de l'intérieur. «Très exactement ce que François Hollande, devenu président de la République, ne voulait pas», a-t-il martelé. Tout en concédant que les propos du président Hol-

lande avaient constitué un «premier pas», l'écrivain et militant alter mondialiste Patrick Faribaz relève, lui aussi, que ces derniers ne qualifient pas le massacre du 17 octobre comme un crime d'Etat. «La question de l'ouverture des archives n'est toujours pas à l'ordre du jour. L'abrogation de la loi honteuse du 25 février 2005 (glorifiant la colonisation positive), non plus», a-t-il signalé.

À ses yeux, la France qui a eu du «mal» à qualifier la lutte pour l'indépendance de l'Algérie comme une guerre puisqu'elle l'a durant plus de 35 ans qualifié comme «des événements», n'arrive pas à faire le bilan «serein» de la colonisation et surtout d'en finir avec l'idéologie coloniale.

Le président du collectif Sortir du colonialisme, Henri Pouillot, regrette, pour sa part, que le président français ait «oublié» l'engagement qu'il avait pris quand il n'était que candidat à sa fonction actuelle.

«Il avait signé une pétition réclamant que la France reconnaîsse et condamne ce crime d'état et il était allé, en octobre 2011, déposer une gerbe de fleurs à la mémoire des victimes des massacres», a-t-il rappelé, signalant que les «trois phrases lacunaires» de la déclaration du président français, le «mot crime n'y figure pas, pas plus que n'est définie la 'responsabilité, ni la condamnation de ce massacre».

À la lecture, quelque peu pessimiste, de l'écrivain, auteur, entre autres, de la bande dessinée Octobre Noir, Didier Daeninckx, le «chemin est long» pour une nation (française) qui s'est constituée sur le socle de la Révolution française d'admettre qu'elle a été l'initiatrice d'un système colonial qui foulait au pied toutes les bases de la République.

«C'est cela qu'il faut patiemment déconstruire, la contradiction majeure entre les buts proclamés (liberté, égalité, frater-

nité) et la réalité d'un système d'oppression qui a longtemps été organisé sous le nom de Code de l'Indigénat», a-t-il opiné.

Ne pas dénoncer un système pour «diluer» ses acteurs politiques

Le discours très entendu du président Hollande devant le Parlement algérien, en décembre 2012, avait, par ailleurs, laissé sur «leur faim» de nombreux observateurs dans l'Hexagone qui, s'ils reconnaissent une «avancée» dans les propos tenus jusque-là par des officiels français dans la qualification du système colonial, jugent «lacunaire» la déclaration présidentielle.

«Là encore, il ne suffit pas de dénoncer un système pour mieux diluer les responsabilités écrasantes des acteurs politiques, des militaires et des forces de l'ordre», a estimé Le Cour Grandmaison selon qui il y a toute une série de massacres qui doivent être reconnus comme tels.

«Je pense en particulier aux massacres de Sétif et Guelma en 1945, puis, entre 1954 et 1962, lors de la dernière guerre d'Algérie, à la torture, aux disparitions forcées, au déplacement de millions de civils, aux exécutions sommaires», a-t-il détaillé.

À ses yeux, cette reconnaissance «claire, précise et complète» n'est pas seulement attendue par les Algériens mais aussi par toutes celles et tous ceux qui en France l'exigent parfois depuis fort longtemps.

«Cette reconnaissance est la seule façon de rendre justice aux victimes et à leurs descendants», a-t-il ajouté, rappelant que sur ces sujets, la France est, encore une fois, en «retard» par rapport à des pays comme la Grande-Bretagne, l'Australie et l'Allemagne dont les responsables politiques ont reconnu publiquement et officiellement les crimes coloniaux commis autrefois. Selon Patrick Faribaz, il y a une «difficulté cer-

taines» pour les gouvernements français de reconnaître que le système colonial n'est pas seulement «injuste et brutal», mais qu'il était «illégitime, criminel» et «fondé sur un système d'apartheid» structuré par le Code de l'Indigénat, adopté en 1881.

«Ce système n'a donc pas été seulement «injuste, brutal...» ce fut un système criminel où les tortures, les enfumades, les répressions sanglantes, les exécutions sommaires étaient des pratiques courantes même avant le déclenchement de la Guerre de Libération, où, là, le paroxysme a été atteint», a-t-il précisé.

Le terme «souffrances» employé par le président français devant le Parlement algérien est jugé «indécent» par Henri Pouillot pour qui le colonialisme a engendré de nombreux crimes et ne pas reconnaître cette réalité est une «insulte pour les victimes».

Le militant anticolonialiste affirme avoir espéré, quelques mois après le 50^e anniversaire de la fin de la Guerre d'Algérie, une «autre démarche politique : une avancée significative vers la reconnaissance et la condamnation de la responsabilité française en Algérie». «Même le recueillement de notre Président (programmé seulement au dernier moment) sur la Place Maurice Audin n'a pas été l'occasion de la condamnation de l'institutionnalisation de la torture pendant la Guerre d'Algérie», a-t-il regretté.

L'écrivain et essayiste Didier Daeninckx estime, pour sa part, qu'en reconnaissant la responsabilité de la France dans les crimes massifs de Sétif, en 1945, le président François Hollande est allé «beaucoup plus loin» que ses prédécesseurs tout en n'engageant pas des générations dans un processus de «repentance».

APS



Une des pages les plus sanglantes de la répression coloniale

En cette journée mémorable du 17 octobre 1961, s'écrivait, en plein cœur de Paris, une des pages les plus sanglantes de la répression coloniale menée contre un peuple déterminé à lutter pour recouvrer sa souveraineté.

Cinquante-deux ans sont passées depuis le massacre perpétré ce jour-là contre des milliers d'Algériens, hommes, femmes et enfants, sortis manifester pacifiquement pour protester contre le couvre-feu discriminatoire qui leur a été imposé et répondre à l'appel à la mobilisation de la Fédération de France du Front de libération nationale (FLN) suite à plusieurs cas de violence policière et de tueries contre la communauté algérienne.

Plus tard dans la soirée, les rues de Paris étaient jonchées de corps d'Algériens dont un grand nombre fut jeté dans les eaux froides de la Seine. Les consignes impitoyables ordonnées par le préfet de police Maurice Papon, qui lui-même appliquait les instructions dictées en hauts lieux, pour réprimer dans le sang cette manifestation pacifique, furent exécutées avec zèle.

Difficile à ce jour d'établir le bilan macabre de cette répression d'Etat d'une extrême gravité perpétrée par quelque 7 000 policiers chauffés à blanc et déployés en cette nuit glacialement pluvieuse contre une marche pacifique organisée pour appuyer la revendication d'indépendance d'un peuple en proie à une guerre sanglante. Les historiens et la Fédération de France du FLN évoquent plusieurs centaines de morts et de disparus. Plus de onze mille Algériens sont arrêtés, détenus, dans des conditions atroces durant plusieurs jours.

Des autobus de la RATP ont même été réquisitionnés pour les déporter dans les stades, ou les enfermer dans des commissariats pour être sauvagement torturés, souvent à mort. Les survivants au massacre ont été expulsés massivement vers l'Algérie.

Pour de nombreux historiens, les massacres du 17 octobre 1961 marquent l'apogée d'une répression meurtrière déjà renforcée depuis le mois de septembre de la même année.

En effet, dès ce mois-ci déjà, les harkis, ces supplétifs de l'armée française s'installaient au bidonville «La Folie» de Nanterre pour pratiquer des méthodes éprouvées de quillardages, de terreur et de torture. Les contrôles policiers, que les Algériens subissaient déjà, les insultes, les brimades, les rétentions de plusieurs jours se multipliaient.

On constatait alors que les décès d'Algériens, dont on retrouvait les cadavres sur la voie publique, augmentaient chaque jour.

Dévoiler la grande visibilité d'une communauté portée par le désespoir

Lorsqu'à plus de cinquante ans de distance, on évoque cette manifestation, on ne fait que dévoiler la grande visibilité d'une communauté sortie ce jour-là portée par un immense désespoir imposé par les injustices coloniales mais aussi par un immense espoir de se faire entendre et se faire reconnaître dans sa pleine dignité d'être humains.

Aujourd'hui, la communauté internationale sait ce qui fut fait de cette dignité sous les ordres de Papon, exécuteur de consignes dictées par les plus hautes autorités d'un Etat colonial répressif.

Largement dissimulés par le mensonge de l'Etat et recouverts par l'indifférence dominante, les massacres perpétrés cette nuit-là, sont restés pendant plusieurs décennies délibérément occultés. Une amnésie officielle s'est

alors installée. Pendant longtemps aussi, la France refusait de reconnaître officiellement ce crime pour diverses raisons, mais aussi, parce que les responsables ont continué durant longtemps à occuper d'importantes fonctions dans l'Etat français. Maurice Papon, Préfet de police en 1961, a été ministre jusqu'en 1981 et Roger Frey, ministre de l'Intérieur en 1961, a présidé le Conseil constitutionnel jusqu'en 1983.

Il a fallu le développement de recherches de la part d'historiens, de chercheurs, la publication de livres, un mouvement inflassable de la société civile pour que, peu à peu, la vérité se fraye un chemin.

Le procès intenté en 1999 par Maurice Papon contre l'historien et écrivain Jean-Luc Einaudi qui, à travers ses enquêtes et recherches a dressé un panorama étourdissant de la répression anti-algérienne, a été un moment crucial qui a permis que ce massacre soit reconnu pour la première fois. Depuis, un mouvement de reconnaissance a pris forme de la part de nombreuses municipalités. A commencer par Paris.

Une plaque commémorative au pont Saint-Michel

Le 17 octobre 2001, Bertrand Delanoë, maire de Paris, a fait un geste fort en inaugurant une plaque commémorative au pont Saint-Michel, où furent jetés les corps de centaines d'Algériens et où est écrit «la mémoire de nombreux Algériens tués lors de la sanglante répression de la manifestation pacifique du 17 octobre 1961».

Le 17 octobre 2011, le candidat socialiste à la présidence, François Hollande déposait une gerbe de fleurs au pont de Clichy, d'où des Algériens furent également jetés à la Seine, affirmant que «trop longtemps cet événement a été occulté des récits historiques» et ajoutant qu'il est important de rappeler ces faits.

Un an plus tard, le 17 octobre 2012, c'est un communiqué de l'Elysée tant attendu depuis des décennies des deux côtés de la Méditerranée qui exprime la reconnaissance officielle de ces faits tragiques.

Dans ce communiqué, brisant le silence de l'Etat français, le président François Hollande déclarait alors que «le 17 octobre 1961, des Algériens qui manifestaient pour le droit à l'indépendance ont été tués lors d'une sanglante répression».

«La République reconnaît avec lucidité ces faits. Cinquante et un ans après cette tragédie, je rends hommage à la mémoire des victimes» a-t-il ajouté. Toutes les associations qui se sont mobilisées depuis des décennies pour réclamer une telle reconnaissance ont salué cette déclaration assimilée à une «victoire importante» dans leur combat pour la vérité sur cet épisode parisien sanglant.

Pour elles, elle marque la fin du déni et des mensonges officiels qui ont longtemps cherché à dissimuler ce crime d'Etat, même s'ils estiment que cette déclaration ne couvre pas tous les crimes coloniaux commis en Algérie. Pour nombre d'observateurs cependant, au-delà du geste politique, cette déclaration devrait être le signal de la poursuite du travail des historiens pour que soient établies les circonstances de ce drame, ce qui implique un plus large accès à toutes les archives qui s'y rapportent et qui doivent être apportées à la connaissance du public longtemps mis à l'écart de la vérité.

APS

MANCERON : «La France doit faire un travail politique et historique pour tourner la page coloniale»

L'historien et spécialiste du colonialisme français, Gilles Manceron, revient, dans cet entretien à l'APS, sur les massacres de centaines d'Algériens le 17 octobre 1961 à Paris. Même s'il concède que le communiqué du président français, François Hollande, reconnaissant avec lucidité ces faits est un acte important, il affirme qu'un travail politique et historique est à poursuivre pour que la France tourne enfin la page coloniale de son histoire.

Le 17 octobre 2012, le président Hollande affirmait que la France reconnaît avec lucidité les massacres du 17 octobre 1961 à Paris. Nous ne sommes plus visiblement dans le déni, mais force est de constater, qu'une année après, ce geste n'a pas pour autant enclenché le début d'un processus pour une «meilleure connaissance» de ces faits par notamment l'ouverture souhaitée des archives coloniales sur cette période précise. Quelle lecture en faites-vous?

Le communiqué du président de la République, du 17 octobre 2012, était, à mon avis, un acte important. Il a employé des mots forts: «Le 17 octobre 1961, des Algériens qui manifestaient pour le droit à l'indépendance ont été tués lors d'une sanglante répression». La République reconnaît avec lucidité ces faits. Cinquante et un ans après cette tragédie, je rends hommage à la mémoire des victimes». Mais il reste, en effet, du travail aux historiens pour mieux comprendre comment un tel crime d'Etat a pu être commis et quelles sont, en particulier, les responsabilités du Premier ministre de l'époque, Michel Debré. Le couvre-feu du 5 octobre a été décidé par un conseil interministériel convoqué par lui. Il faut que les archives qui concernent les plus hautes instances de l'Etat à cette période, en particulier les Conseils des ministres et ce Conseil interministériel, soient accessibles. Chacun sait qu'un préfet ne peut pas prendre des décisions aussi graves que celles qui ont été prises alors sans des instructions des autorités dont il dépend. Le 23 octobre 2012, le Sénat a adopté une résolution tendant à la reconnaissance par la France de la répression de cette manifestation et souhaitant la réalisation d'un lieu du souvenir à la mémoire des victimes du 17 octobre 1961. Il faut que les autorités concernées mettent en œuvre la construction d'un tel lieu du souvenir. Il pourrait être voué en même temps au dépassement des drames d'hier et à la construction de rapports fraternels au sein de la société française comme d'une relation d'amitié entre la France et l'Algérie.

Même si le déni officiel concernant ces événements est levé, il n'en demeure pas moins que lorsqu'il s'agit d'autres crimes commis par la France coloniale, ceux-ci ont généralement un nom et sont clairement désignés. Pourquoi, selon vous, les massacres du 17 octobre 1961 ne sont pas officiellement désignés comme crimes d'Etat ?

La France a prolongé ses crimes coloniaux par le déni de ses crimes. Loin de faire avancer la clarification nécessaire du regard de la France vis-à-vis de son passé colonial, les présidences de Georges Pompidou, de Valéry Giscard-d'Estaing, de François Mitterrand, de Jacques Chirac et de Nicolas Sarkozy, n'ont fait que cultiver l'oubli des crimes coloniaux et la réconciliation avec les jusqu'au-boutistes de la colonisation, les honneurs à leur égard, en décalage avec les progrès importants de l'écriture de l'histoire et de l'enseignement et avec l'évolution sur cette question d'une bonne partie de l'opinion publique, surtout parmi les nouvelles générations. François Hollande a fait quelques gestes. Le 15 mai 2012, en commençant son mandat, ayant choisi de rendre hommage à l'œuvre scolaire de Jules Ferry, il a tenu à préciser: «Je n'ignore rien de ses égarements politiques. Sa défense de la colonisation fut une faute morale et politique. Elle doit à ce titre être condamnée». Son communiqué de l'an dernier sur le 17 octobre 1961 va dans le même sens. Mais il reste un énorme travail pour «remonter la pente» et des groupes nostalgiques de la colonisation continuent à propager leurs mythes funestes. Là est le vrai enjeu.

Lors de sa visite d'Etat en décembre dernier à Alger, le président français a, dans un discours très attendu devant le Parlement, reconnu les «souffrances» infligées à l'Algérie par la colonisation, qualifiant le système colonial français de «profondément injuste et brutal». Ces propos, rappellent quelque peu ceux tenus par le président Sarkozy en décembre 2007 à Constantine, pourraient-ils concourir à un apaisement entre les deux pays, où doit-on s'attendre à un geste «plus fort» de la France pour y parvenir ?

Lors de sa visite en décembre 2012 en Algérie, François Hollande a dénoncé un système colonial «profondément injuste et brutal», reconnu «les souffrances que la colonisation a infligées au peuple algérien» et cité «les massacres de Sétif, de Guelma et de Kherrouba» qui «demeurent ancrés dans la mémoire et dans la conscience des Algériens». Ce sont des paroles importantes qui sont nouvelles dans la bouche d'un président de la République française. C'est très différent de Nicolas Sarkozy qui, en 2007, a fait le «grand écart» entre des propos qu'il a tenus en Algérie sur la violence de la colonisation, quelques phrases, simples «produits d'exportation», et tout ce qu'il ne cessait de dire en France lors de tous ses déplacements électoraux à travers tout le pays disant exactement le contraire. L'un de ses thèmes favoris était le «refus de la repentance» et l'œuvre civilisatrice de la France outremer ! Ce n'est plus le cas avec François Hollande. Mais il reste à poursuivre un important travail politique, historique et pédagogique pour que la France tourne enfin la page coloniale de son histoire.

DIGESTION DIFFICILE

Mauvaises habitudes alimentaires ?

De nombreux facteurs peuvent être à l'origine d'une digestion difficile : mauvaises habitudes alimentaires, maladies, etc. Chacun peut prendre les mesures qui conviennent pour améliorer l'hygiène de son alimentation. Cependant, en cas de maladie du système digestif, la prise de médicaments adaptés se révèle parfois nécessaire.

Quels sont les symptômes de la digestion difficile ?

Les symptômes les plus fréquents sont une sensation de lourdeur, des ballonnements, des éructations, des brûlures d'estomac, des nausées ou même des vomissements, des maux de ventre et parfois des maux de tête.

Quelles sont les complications éventuelles des troubles digestifs ?

Si les troubles digestifs sont déclenchés par une maladie des organes de la digestion, ils peuvent parfois donner lieu à des complications, telles qu'un affaiblissement général et un épisode par perte de poids ou malnutrition.

Les causes des problèmes de digestion

Les problèmes de mauvaise digestion sont causés le plus souvent par des facteurs externes : mauvaises habitudes alimentaires, repas copieux ou excès d'alcool. L'aérophagie (ingestion trop importante d'air lors d'un repas) peut également créer un grand inconfort et des éructations. Tout dérangement gastro-intestinal peut créer des sensations de digestion difficile ou de « crise de foie ». De plus, le foie, la vésicule biliaire et le pancréas participant au processus de digestion, toute maladie contractée par ces organes peut s'accompagner de troubles digestifs.

Les troubles digestifs peuvent également être entretenus par des problèmes psychiques. Les personnes souffrant d'anxiété présentent fréquemment de difficultés à digérer, et d'autres troubles digestifs.

Enfin, pendant la grossesse, il est fréquent que la digestion soit plus lente ou plus difficile.

Les causes graves de troubles digestifs

Parmi ces causes figurent :

- une inflammation de l'œsophage et de l'estomac ;
- une maladie gastro-intestinale ou pancréatique ;
- une tumeur gastro-intestinale, du foie ou des voies biliaires.

Lorsque les problèmes de digestion s'accompagnent de selles noires, de vomissements abondants, de fièvre ou d'une perte de poids, une consultation médicale s'impose.

Que faire en cas de digestion difficile ?

Lors d'un épisode de mauvaise digestion ou de « crise de foie », demandez conseil à votre pharmacien pour qu'il vous indique quel médicament utiliser en automédication. En cas de troubles digestifs fréquents, essayez d'arrêter la cigarette si vous êtes fumeur, et réduisez votre consommation d'al-

cool et de café. Vous pouvez également modifier vos habitudes alimentaires : ne mangez pas trop rapidement et prenez le temps de bien mâcher ;

Prenez régulièrement des petits repas légers plutôt que des festins trop copieux ;

Abstenez-vous de manger des aliments trop gras ou épicés ;

Évitez les boissons gazeuses.

Que fait le médecin en cas de troubles de la digestion ?

Il cherche à déterminer les causes de la mauvaise digestion, en demandant si nécessaire et selon les cas une analyse de sang, un examen des selles, une fibroscopie (examen de l'estomac ou de l'intestin par un tube optique), une radiographie ou une échographie. Si la cause des difficultés de digestion lui semble bénigne, le médecin peut prescrire, selon les cas, un médicament pour neutraliser l'acidité de l'estomac ou pour faciliter la vidange de l'estomac.

Quelles plantes pour soulager les digestions difficiles ?

Un grand nombre de plantes sont utilisées dans le traitement des troubles digestifs. On peut les trouver sous forme de médicaments ou d'extrait. Les propriétés qu'on leur attribue n'ont pas toutes été validées par des études cliniques. Les plantes proposées agiraient de différentes manières.

Au niveau de l'estomac, les plantes contenant des substances amères stimulent l'activité de la paroi stomacale de manière réflexe et provoquent la sécrétion de suc gastrique.

Au niveau du foie, certaines plantes augmenteraient la production de bile par le foie (action dite cholérétique) ou en faciliteraient la sécrétion dans l'intestin par vidange de la vésicule biliaire (action dite cholangogue). La bile permet la solubilisation et l'absorption des matières grasses ingérées pendant le repas.

D'autres plantes sont utilisées pour leur éventuelle activité antispasmodique (contre les spasmes) sur l'estomac et sur l'intestin.

Les plantes contenant des substances amères pour soulager les digestions difficiles

Les plantes qui contiennent des substances amères stimulent l'activité de l'estomac de manière réflexe et provoquent la sécrétion de suc acide destiné à digérer les aliments. C'est le cas, par exemple, de l'absinthe, de l'harpagophytum, de la gentiane jaune, de la petite centaurée et de nombreuses autres plantes. Certaines de ces plantes entrent dans la composition des boissons dites apéritives.

Les plantes qui agissent sur le foie et la vésicule biliaire pour soulager les digestions difficiles

L'absinthe, le boldo, l'orthosiphon, le ro-



Les autres plantes pour soulager les digestions difficiles

De nombreuses autres plantes auraient un effet sur les symptômes liés à une digestion difficile.

Le thym en favorisait le cours et réduisait les ballonnements ainsi que les flatulences.

Utilisées en décoction, les baies de genévrier aideraient à assimiler les plats riches en matières grasses.

Grâce aux flavonoïdes et aux essences contenues dans ses feuilles, la sauge officinale atténuerait les ballonnements, les flatulences et les maux de ventre.

Enfin, les mucilages contenus dans les fleurs de bouillon-blanc apaiseraient les maux de ventre de type irritatif (colite).

Le gingembre contre les nausées



Le rhizome de gingembre stimulerait la sécrétion de bile. Mais il a surtout été étudié pour l'action de ses phénols dont les propriétés anti-nauséesuses ont été cliniquement démontrées. Ces substances stimulaient également la sécrétion de salive et de sucs gastriques. Chez les femmes enceintes, l'usage de gingembre est possible sous contrôle médical.

Existe-t-il des risques à soulager les digestions difficiles par les plantes ?

Les maux de ventre sont généralement bénins, mais certains signes doivent alerter et conduire à une consultation en urgence : douleurs en «coup de poignard», sang dans les vomissements ou dans les selles, apparition de fièvre, ou encore vomissements ou maux de ventre consécutifs à une chute ou à un accident. Par ailleurs, si aucune amélioration ne se produit après deux jours de traitement par les plantes, mieux vaut consulter un médecin.

En fonction de sa composition spécifique, chaque plante citée ci-dessus peut présenter des contre-indications ou nécessiter un avis médical avant consommation.

Parce qu'elles stimulent la production de sucs gastriques acides, les plantes contenant des substances amères, comme par exemple l'absinthe, la gentiane jaune ou la petite centaurée sont contre-indiquées chez les personnes qui souffrent de reflux gastro-œsophagien (renvois acides), d'ulcère de l'estomac ou du duodénum.

Les plantes qui stimulent la production de bile, comme par exemple le boldo ou le pissenlit, sont contre-indiquées lors de crise aiguë de calculs biliaires (colique biliaire) : elles risquent de provoquer une exacerbation des symptômes. De plus, en cas de maladie du foie, un avis médical est nécessaire avant le recours à ce type de plantes. Le curcuma aurait une action anticoagulante, aussi les personnes prenant des médicaments pour fluidifier le sang doivent éviter d'en absorber de grandes quantités. Les compléments qui en contiennent sont également contre-indiqués chez les femmes enceintes et les personnes souffrant de calculs biliaires ou d'ulcères digestifs. Le fenugrec est contre-indiqué chez les femmes enceintes et les personnes qui prennent des traitements anticoagulants.

Les plantes antispasmodiques comme la mélisse, la valériane ou la passiflore peuvent être responsables d'une baisse de vigilance et se révéler dangereuses pour les conducteurs de véhicules ou de machines. De plus, elles peuvent interagir avec les médicaments du système nerveux ; un avis médical s'impose.

Certaines plantes présentent le risque d'interagir avec plusieurs familles de médicaments ; c'est le cas de la menthe poivrée, du pissenlit, du chardon-Marie ou du fenouil. Un avis médical est nécessaire avant leur utilisation. Le gingembre et le boldo présentant des interactions possibles avec les médicaments fluidifiants du sang et les plantes aux propriétés anticoagulantes comme le ginkgo ou le mélilot, un avis médical est nécessaire.

MAL AU VENTRE

QUELLES SONT LES CAUSES ?

Une diarrhée aiguë, ou simplement un repas trop copieux, peut être à l'origine de mal de ventre. Il est parfois difficile de savoir si ces douleurs sont anodines ou si elles relèvent d'une maladie plus grave. Lorsqu'elles semblent intenses, il ne faut pas hésiter à consulter le médecin.

Quels sont les symptômes des maux de ventre ?

Les douleurs abdominales se manifestent de multiples façons : des gargouilllements, des tiraillements, un ventre gonflé, une lourdeur, des crampes, une douleur violente et localisée, etc. Ces douleurs peuvent être aiguës (de courte durée) ou chroniques (se répétant ou évoluant sur une longue durée). Aiguës, elles sont souvent violentes et il faut consulter un médecin si elles ne disparaissent pas rapidement. Le mal de ventre chronique est généralement moins violent. S'ils n'ont pas de cause connue, il est préférable de demander l'avavis du médecin.

Quelles sont les complications éventuelles du mal de ventre ?

L'aggravation des symptômes et la survenue de complications sont liées aux affections provoquant les maux de ventre. Certaines d'entre elles exigent une intervention d'urgence.

Quelles sont les causes du mal au ventre ?

Presque toutes les maladies touchant un organe situé entre le thorax et les organes génitaux peuvent provoquer de mal de ventre. Nous vous indiquons les plus fréquentes. Les troubles de la digestion.

Les infections gastro-intestinales, la diarrhée, les nausées et vomissements.

Les reflux gastriques, les gastrites, les ulcères gastriques et les ulcères duodénaux.

L'étranglement de l'intestin en cas de hernie.

Une inflammation du pancréas ou du foie.

L'appendicite.

Une occlusion intestinale (le plus souvent après une opération abdominale).

L'infection du péritoine (péritonite).

Les calculs rénaux ou biliaires.

La cystite.

Les règles douloureuses.

L'inflammation des organes génitaux chez la femme.

Une grossesse extra-utérine.

L'infarctus du myocarde (beaucoup plus rare et surtout chez les personnes âgées).

De nombreuses personnes souffrent régulièrement de maux de ventre sans cause connue, en dehors de celles citées ci-dessus. On parle alors de troubles fonctionnels intestinaux. Cette affection récidivante, parfois abusivement appelée «colite» ou «colopathie», ne s'aggrave généralement pas.



néralement pas et n'entraîne pas de complications. Elle peut être le signe d'une anxiété ou d'un état dépressif masqué.

Enfin, pendant le troisième trimestre de la grossesse, il arrive de ressentir de légers maux de ventre qui ont des causes diverses : par exemple, mouvements du fœtus, ballonnements liés à une digestion plus lente chez la femme enceinte, ou douleurs des ligaments du bassin à la hauteur de l'aïne.

Que faire en cas de mal de ventre ?

En cas de violents maux de ventre, abstenez-vous de manger pendant quelques heures.

Si la cause de douleurs abdominales violentes aiguës n'est pas évidente, évitez de prendre des médicaments antalgiques avant de consulter, sinon cela rendrait le diagnostic plus difficile.

Si la cause des maux de ventre est connue (diarrhée, excès alimentaire, stress, état anxieux, etc.), il peut être bénéfique de prendre un médicament antispasmodique. Certaines personnes se trouvent soulagées en posant un objet modérément chaud (une bouillotte par exemple) sur leur ventre.

Que fait le médecin en cas de mal au ventre ?

Il examine le malade et l'interroge de façon approfondie pour déceler la cause des maux de ventre. Souvent, celle-ci est rapidement mise en évidence et il prescrit le traitement approprié. Parfois, il fait pratiquer des examens complémentaires : une analyse de sang et des examens d'urines, une radiographie de l'abdomen, une échographie ou une endoscopie intestinale. Si les maux de ventre se révèlent comme les symptômes d'une maladie grave, une hospitalisation, ou même une intervention chirurgicale peuvent s'imposer.

Comment prévenir le mal de ventre ?

Si vos maux de ventre sont dus à une alimentation inadéquate ou trop grasse, adoptez un régime plus digeste.

Adoptez les mesures de prévention des diarrhées aiguës. Pour la plupart des maladies déclenchant des maux de ventre aigus, il est difficile de préconiser des mesures préventives.

Comment soulager la digestion difficile ?

La mauvaise digestion est traditionnellement attribuée à des problèmes hépatiques ou biliaires (la traditionnelle « crise de foie »), même si n'existe pas d'études cliniques permettant de confirmer cette

hypothèse.

Les traitements proposés : agissent sur le foie (action hépatotrope) en facilitant la production de la bile (action cholérétique) et sa sécrétion dans l'intestin (action cholagogique du sorbitol,

par exemple) ;

Apportent des enzymes indispensables à la digestion (enzymes) ; Combattent la production des gaz qui participent aux troubles digestifs (charbon végétal) ;

Neutralisent les acides sécrétés par l'estomac et facilitent la sécrétion de bile (antiacides d'action locale) ; Régularisent la motricité du tube digestif et peuvent soulager les gênes ressenties au niveau du ventre (antiémétiques).

LA CRISE AGRICOLE DE 1935

Étude réalisée par Amar Belkhodja

L'AVÈNEMENT D'ARMAND VINIGER

En juin 1935, Tiaret est de nouveau en agitation. L'effervescence est grande. Les colons veulent donner plus de verve à leurs revendications. Ils seront désormais harangués, fanatisés par un jeune orateur : Armand Viniger. C'est une véritable révélation politique de l'année. cet ancien employé des impôts à Trezel, franchira toutes les étapes et assumera une fulgurante carrière politique dans les institutions de la colonie. Anti-Arabe, anti-Juif, anti-communiste, anti-séparatiste (entendre anti-nationaliste), Viniger réunit tous les critères pour être un parfait activiste dans la montée du fascisme dans les années 1930.

Les colons organisent un grand meeting au casino-cinéma de Tiaret le lundi 24 juin 1935. La question agricole est à l'ordre du jour, sous ses divers aspects : manquements du gouvernement et lenteurs administratives, déflation, aspects : manquements des produits agricoles, financement et écoulement de la récolte 1935, impôts, modifications des évaluations foncières, saisies brandons, admission temporaire...

De nouveau le cinéma de la rue Albert Solder réunit 2 000 colons et commerçants. Le mouvement de protestation rallie d'autres corporations. Ils assaillent son action de quelques fellahs et ouvriers algériens pour faire croire aux autorités que l'élément « indigène » est solidaire des intérêts des colons. Une banderole, dans ce contexte, est assez significative : « Colons sans argent, ouvriers sans pain ». Des agriculteurs du département d'Alger ont jugé utile de faire le déplacement jusqu'à Tiaret, véritable locomotive dans la défense des intérêts de la colonisation, sujette à une crise économique sans précédent. Tous les orateurs sont là. Le verbe est haut, violent. Teissonnière, conseiller général et président du syndicat agricole de Tiaret et Baylot, directeur des associations agricoles de Tiaret ouvrent le concert. Ce dernier annonce la couleur : « Devons-nous rester des moutons bien dociles et qui se laissent tondre sans crier, ou, au contraire devons-nous arriver aux solutions viriles, aux solutions de forces, illégales peut-être, mais qui justifient l'attitude des responsables de la crise agricole ? Les mécanismes du marché mondial du blé sont complexes. Ce à quoi les colons de Tiaret ne veulent plus se conformer. Les orateurs avertissent qu'il est paradoxal de « trouver à la fois sur le marché une partie de la récolte 1933, la majeure partie de celle de 1934, à quoi s'ajoutera celle de 1935, pendant qu'une partie de la population est en chômage et ne mange pas à sa faim ».

Baylot déplore immobilisation stock 1933 « que traînons comme un boulet depuis décembre 1934 et qui est grignoté peu à peu par les intérêts, les frais de magasinages et bientôt les charançons qui finiront certainement par dispenser le gouvernement d'assurer son écoulement ». En 1935, le marché du blé est encombré, pléthorique, en plein anarchie. Cependant que quatre récoltes sur cinq sont déficitaires en France. La meunerie s'adonne aux pratiques frauduleuses. Des quantités de farines qui n'ont supporté ni la charge de la taxe ni l'incorporation des blés coopératifs, sont vendues à des prix dérisoires. Les dispositions réglementaires ont bénéficié « scandaleusement aux meuniers fraudeurs aux dépens des meuniers honnêtes ». Le meeting du 24 juin 1935 met à nu « la lenteur et l'incompétence d'une administration dont le zèle n'est pas stimulé par ceux qui en ont la charge, le tout aboutissant au règne scandaleux de la fraude et à la ruine de la classe agricole et de ceux qui en vivent ».

La solution des subventions mises en avant dans les précédentes rencontres pour atténuer la crise est vite abandonnée puisque Gérard Azam, autre ténor du monde agricole, lancera aux auditeurs : « Nous nous fichons pas mal de toutes les subventions qu'on peut nous accorder. A quoi serviront-elles, si nous ne pouvons pas les rembourser ? ». Azam développe la théorie de la revalorisation des produits agricoles. Pour Castex, président de la Caisse agricole de Tiaret, il faut retourner au warrantage, soutenant « qu'entre deux maux, nous préférons encore celui que nous connaissons le mieux ».

De tous les orateurs, c'est Armand Viniger qui va conquérir la salle. Il envoie tout le monde d'une saccade phrase et de mots qui tombent comme des couperets. Il



violente l'ordre. Il est impitoyable. Le « vieux révolutionnaire du monde paysan », c'est comme ça que la presse locale le qualifie, est partisan de l'action directe, spectaculaire. Il dépasse la bureaucratie officielle, les élus, les fonctionnaires, le gouvernement. Il fait l'historique de la crise qui remonte à 1929 en sabrant dans la foulée une commission d'étude composée de députés, de parents et d'amis, de dactylos et de maîtresses, se prélassa dans les plaines alors riches et heureuses de la Mitidja, tant et si bien qu'elle pré tendait ne plus avoir le temps de visiter Tiaret et sa région ». Viniger passionne les auditeurs. Ils reconnaissent dans son langage : « Plusieurs reprises, le jeune et courageux orateur est interrompu par une salve en délire, prise par la fièvre de défendre ses intérêts. Avec chaleur, l'orateur emballa toute la salle ». (Tiaret agricole n° 318 du 28 juin 1935).

Viniger, c'est la nouvelle idole des colons. Il sera désormais le représentant attitré de la puissante corporation des céréaliculteurs du Sersou. Son nom fera le tour d'Algérie. Lors de ce meeting, Viniger débusque les hésitants. Teissonnière, lui-même, qui avait averti au préalable la salle qu'il faut éviter d'aborder les questions politiques, reprend la parole et change subitement de ton en proclamant : « Il faut aller à Mostaganem, à Oran ou ailleurs. A l'arrivée d'un bateau, nous irons. Je supplie ceux qui ont peur, de rester chez eux. Car même si nous devions laisser notre vie, nous devons le faire sans hésitation. Car la gravité de notre manifestation ne doit pas échapper à ceux qui ont l'honneur de nous gouverner et de diriger les destinées de notre France bien aimée ».

Teissonnière tranche péniblement sur le dilemme. A l'ouverture du meeting il était prudent. Il n'aime pas les démonstrations de force. Mais pour mériter la confiance de ses pairs, il estime que « l'heure des solutions énergiques est arrivée ». C'est la métamorphose. Voilà donc une première victoire d'Armand Viniger, qui a désormais le cœur et la raison des colons de cette importante région céréalière. La salle gronde et menace : « Nous irons tous, nous le jurons ». Les commerçants se solidarisent avec le mouvement des agriculteurs. Hernandez, président du Syndicat commercial de Tiaret, le proclame de vive voix. C'est la frénésie. Les 2 000 colons et commerçants, gonflés à bloc, quittent la salle et déferlent dans les rues de la cité en scandant : « Suppression, admission ». Les colons ne veulent plus tolérer les importations de blé en admission temporaire. Une liste circula aussitôt pour recueillir près de 1 500 signatures de partisans d'une action directe pronée par Viniger et ses amis.

La carrière politique de l'ancien employé des impôts n'est plus en gestation. Elle prend des formes columbiennes. Il ne tardera pas à prendre les destins du monde agricole de la région de Tiaret. Il sera élu à la tête des Syndicats agricoles de Tiaret, conseiller général, et à l'union française.

Nᵒ 1 de la colonisation à Tiaret et dans presque toute l'Oranie, Viniger aura gravi les échelons de la vie syndicale et politique avec l'adresse et la ruse que l'on connaît aux cent seigneurs qui se battent pour la conquête des fortunes et du pouvoir. Ce sont deux choses qui ont toujours fait bon ménage dans l'histoire de l'humanité et des systèmes. A l'issue du meeting de Tiaret, Armand Viniger est comblé. Le temps semble lui avoir donné raison puisqu'en 1929 on le taxé déjà de « révolutionnaire » et « d'agitateur ». Il se trouve à son aise. Ses compagnons ont compris et sont présentement disposés à suivre. Le terrain est propice, le moment opportun. Il va enfin assouvir de vieux rêves. Il va enfin montrer et démontrer au gouvernement qu'il faut composer avec les colons d'Algérie. La politique de la colonie se fera désormais par et pour les colons. Une histoire qui ne se terminera jamais. Ces contradictions marqueront en permanence les rapports entre Paris et les cents seigneurs d'Algérie. A tout seigneur, tout honneur. Lors du meeting du 24 juin 1935, c'est le chapitre des impôts qui est confié à Armand Viniger. L'ancien agent du fisc développe son sujet avec brio. Il est placé mieux que quiconque pour le faire. Il ne s'attarde pas autour des détails techniques. Il vulgarise et révèle à ses concitoyens que « nous payons aujourd'hui 20 fois ce que nous payions avant la guerre, quand nous vendions notre blé 2 fois seulement ce qu'il valait alors et que nous payons toujours autant que si le blé valait toujours de 150 à 180 drs le quintal ». (L'Echo de Tiaret n° 1342 du 6 juillet 1935). Epuisant son sujet, Viniger dénonce « L'abominable régime de l'admission temporaire » et exhorte les colons « d'agir dans la légalité ou hors la légalité ». En habile manipulateur des foules, Viniger prépare le terrain des futures batailles en proclamant dans un verbe qui met l'assistance en délice : « Et si demain à l'appel de vos dirigeants conscients de leurs responsabilités, vous deviez arriver aux actes, c'est sans craintes et ensemble qu'il faudra le faire, qu'il faudra vous battre pour affirmer votre droit à la vie, ce droit imprescriptible que vous tenez de votre passé de travail et d'honneur ». Armand Viniger vient alors de semer la « graine de violence » dans les esprits surchauffés. Il viendra bientôt récolter. Il entraînera ses admirateurs dans les actions spectaculaires. Que le lecteur ne soit pas surpris si dans les pages que nous relatons nous n'évoquons guère la situation de la paysannerie surchauffée. Il viendra bientôt récolter.

Il entraînera ses admirateurs dans les actions spectaculaires. Que le lecteur ne soit pas surpris si dans les pages que nous relatons nous n'évoquons guère la situation de la paysannerie surchauffée. Il viendra bientôt récolter. Il entraînera ses admirateurs dans les actions spectaculaires. Que le lecteur ne soit pas surpris si dans les pages que nous relatons nous n'évoquons guère la situation de la paysannerie surchauffée. Il viendra bientôt récolter.

Le malaise s'amplifie chaque jour davantage à Tiaret. Les rapports entre les colons et l'administration se détériorent. Le mouvement de protestation exerce son influence sur les institutions. En août 1935, plusieurs démissions d'élus de municipalités sont adressées au Préfet du département d'Oran. Elles émanent des centres de Trumelet, Diderot, Guertoufa, Aïn-Dzairat... Les élus se solidarisent avec le mouvement, justifiant leur acte dans « le constat d'abandon dans lequel est laissé le monde agricole au profit de la spéculation toute puissante ».

Acte tout à fait normal puisque autour de Tiaret gravitent une nuée de centres de colonisation où résident les plus gros terriens de la région. Les élus quand ils ne sont pas eux-mêmes des possédants, ils sont, politiquement parlant, les représentants de la corporation des agriculteurs desquels dépend généralement l'électorat.

La situation, nous devons le rappeler, est désastreuse dans le camp des Algériens. Le colonialisme a finalement tout importé avec lui : le vol des terres, l'appauvrissement continu de la paysannerie, les crises économiques du monde capitaliste qui accentuent la misère et l'état d'une famine endémique. Certains élus européens ne manquent pas de souligner dans leurs démissions que « cette situation va se traduire immédiatement et immuablement par le chômage des indigènes, leur misère et ses conséquences ». (Tiaret agricole n° 324 du 9 août 1935).

COMMERCE EXTÉRIEUR

Karim Djoudi exclut le recours à l'autorisation d'importation

«Il n'est pas prévu d'autorisation administrative d'importation du fait que l'Algérie évolue dans une liberté de commerce extérieur, dans une convertibilité courante du dinar tandis que les importations sont régulées par la machine économique et par des outils de politique économique», a affirmé le ministre au cours de cet entretien accordé en marge des assemblées annuelles du FMI et de la Banque mondiale tenues à Washington.

La facture des importations de l'Algérie ne cesse d'augmenter, se traduisant par une forte baisse de l'excédent commercial qui a reculé de 46% au cours des huit premiers mois de l'année 2013 par rapport à la même période en 2012, rappelle-t-on.

A la question de savoir quelle est la nature des mesures proposées pour endiguer cette hausse exponentielle des importations, le ministre s'est gardé d'en donner les détails mais a expliqué les lignes générales du dispositif. S'exprimant, tout d'abord, sur le processus suivi pour l'élaboration des mesures proposées, M. Djoudi a indiqué que trois groupes de travail, constitués de plusieurs ministères et pilotés par celui des Finances, s'étaient réunis, il ya quelques semaines, et ont avancé une série de propositions qui ont fait l'objet de débat.

Le premier groupe de travail a concerné «la régulation des importations et les modalités d'aborder cette régulation avec une série de mesures d'ordre réglementaire et d'ordre de politique économique et commerciale», a-t-il indiqué. Le deuxième groupe de travail a porté sur le Crédit documentaire (Credoc) et la manière de pouvoir «assurer une plus grande facilitation et un meilleur encadrement» du Credoc, tandis que le troisième groupe s'était penché sur les transferts illégitimes de devises, a poursuivi le ministre. L'essentiel des mesures proposées par ces trois groupes ont fait l'objet d'un débat au niveau du CIM qui va tenir prochainement une autre réunion «afin d'arriver définitivement» à l'initiative du Premier ministre, a encore fait savoir M. Djoudi. En fait, a ajouté le premier ministre du pays, les mesures soumises au CIM, présidé par le Premier ministre, «sont des mesures traditionnelles pour une bonne régulation du commerce extérieur et qu'un certain nombre de pays appliquent».

Ce dispositif «n'est pas une volonté de quelque protectionnisme que ce soit mais il s'agit simplement de la bonne conduite du commerce extérieur de l'Algérie», a-t-il soutenu.

Stimuler la production nationale

Mais dans son analyse sur le lien entre le commerce extérieur et la production

Les mesures soumises au Conseil interministériel (CIM) pour réguler les importations algériennes ne prévoient pas la mise en place de l'autorisation d'importation, a indiqué le ministre des Finances, M. Karim Djoudi, dans un entretien accordé à l'APS.



nationale, le ministre a relevé que les importations sont fortement tributaires de la croissance des revenus des ménages et de la machine économique nationale alors que la production locale en biens de consommation, en biens durables, d'équipements et intermédiaires «n'arrive pas à accompagner la forte augmentation de la demande interne».

Devant cette situation, a-t-il poursuivi, il est évident que la question fondamentale qui se pose est de savoir comment stimuler la production nationale pour faire face à cette demande dont la couverture, n'étant pas suffisamment assurée par le marché national, s'opère sur le marché international.

Décortiquant les chiffres du commerce extérieur, M. Djoudi relève, cependant, qu'en parallèle d'une hausse des importations des produits alimentaires soutenus par l'Etat (blé, légumes secs...) figurent tributaires de l'évolution des cours internationaux et du niveau de consommation de ces produits, ainsi que d'une augmentation des importations de véhicules, il y a également une hausse des importations des biens intermédiaires, entrant dans le processus de production, ainsi que des biens d'équipements.

Cela signifie, selon lui, que le processus de production et la croissance économique hors-hydrocarbures deviennent «relative-

ment importants» et que la machine économique nationale continue à s'équiper que ce soit pour les investissements publics ou privés.

Les concessionnaires automobiles doivent devenir un levier à l'investissement

Interrogé, par ailleurs, sur les sanctions prévues envers les concessionnaires automobiles qui ne se soumettraient pas à l'obligation d'installer une activité industrielle dans un délai de trois ans tel que prévu par le projet de loi de finances 2014. M. Djoudi a expliqué, de prime abord, que lorsqu'il y a un marché aussi important que l'Algérie, les concessionnaires devraient être «un levier à l'investissement».

Ainsi, après les trois années d'activités du concessionnaire, il y aura un contrôle par les services compétents du ministère chargé de l'investissement pour vérifier si l'investissement a été effectivement lancé et réalisé dans les délais, a-t-il avancé.

«Les concessionnaires qui ne respecteront pas cette obligation auront à connaître un certain nombre de sanctions qui seront définies par un texte élaboré par tous les services qui auront matière à pouvoir contrôler et sanctionner», a prévenu le ministre.

M. Djoudi a estimé que les concessionnaires se trouvent dans un contexte d'investissement favorable dans le secteur des véhicules et activités industrielles connexes, qui va se traduire par des entrées en production, à partir de 2014, de Renault Algérie Production (RAP), le complexe moteurs tracteurs de Constantine et d'autres investissements qui participent au développement de la sous-traitance, à la mise à niveau de l'économie et à répondre à la demande interne.»

Par ailleurs, invité à donner son point de vue sur le rapport du FMI sur les perspectives économiques de l'Algérie, publié mardi dernier, M. Djoudi a indiqué que lors de ses rencontres avec les hauts responsables du Fonds et de la Banque mondiale, en marge de leurs assemblées annuelles clôturées dimanche, ces derniers considèrent que l'Algérie aborde le contexte de crise économique internationale «avec un certain nombre d'atouts à travers son épargne intérieure et externe et dans la conduite de sa politique économique.»

En fait, selon lui, les grandes inquiétudes du FMI et de la BM sont exprimées davantage à l'égard des pays en proie à des difficultés économiques et sociales extrêmement fortes au point de compromettre la stabilité économique et la mobilité des capitaux. De l'avavis des responsables du FMI et de la BM, a-t-il noté, l'Algérie a su constituer une épargne budgétaire relativement conséquente qui lui permet d'avoir une visibilité sur le moyen terme mais tout en considérant qu'il y a une nécessité d'accentuer le processus de la diversification économique.

► Le prix Nobel d'économie 2013 attribué à trois Américains

Le prix Nobel d'Economie 2013 a été décerné lundi aux Américains Eugene Fama, Lars Peter Hansen et Robert Shiller pour leurs travaux sur les marchés financiers, a annoncé lundi à Stockholm le comité Nobel.

Les lauréats de cette année, des Américains comme ces deux dernières années, sont récompensés pour «leur analyse empirique des prix des actifs», a indiqué l'Académie royale suédoise des sciences. Les lauréats ont posé les bases de la compréhension des prix des actifs. S'il est impossible de prédire le prix des actions et des obligations pour les prochains jours et semaines, grâce aux travaux de Fama, Hansen et Shiller, «il est tout à fait possible de prévoir le cours général de ces prix sur de longues périodes comme les trois à cinq prochaines années», a relevé l'Académie dans son communiqué. Le Nobel d'économie, officiellement dénommé «prix de la Banque de Suède en sciences économiques en mémoire d'Alfred Nobel», est le seul non prévu dans le testament de l'inventeur suédois de la dynamite. Il a été institué en 1968 par la Banque centrale de Suède, et décerné pour la première fois en 1969. Il est doté de 8 millions de couronnes (909 000 euros). Le Nobel d'économie 2011 et 2012 est également revenu à des chercheurs américains. Les américains Thomas J. Sargent et Christopher A. Sims, ont été récompensés en 2011 «pour leur recherche empirique sur la cause et l'effet en macro-économie». Leurs compatriotes, Eugene Fama, Lars Peter Hansen et Robert Shiller ont été les lauréats du prix Nobel 2012 pour leurs travaux sur les marchés et la façon d'ajuster leurs agents économiques.

► ÉNERGIE:

Le monde devra investir 40.000 mds de dollars sur 20 ans

Le monde devra investir 40.000 milliards de dollars d'ici à 20 ans pour couvrir ses besoins en énergie, a souligné le P-DG de la compagnie pétrolière saoudienne Saudi Aramco au Congrès mondial de l'énergie, qui s'est ouvert lundi en Corée du Sud.

«Aujourd'hui, moins d'un tiers des 7 milliards d'habitants de la planète consomme les deux tiers de l'offre énergétique. (...) Mais d'ici à 2050, 9 milliards d'humains aspireront à une vie prospère», tirant la demande de toutes les énergies à la hausse, a rappelé Khalid Al-Falih au premier jour de ce congrès triennal organisé jusqu'à jeudi à Daegu (sud-est). «Au cours des deux décennies qui viennent, l'investissement cumulé dans l'énergie est estimé à environ 40.000 milliards de dollars. C'est autant que les PIB annuels de la Chine, de l'UE et des Etats-Unis combinés», s'est-il exclamé. Pour aider à couvrir cette future demande, le patron de la puissante compagnie publique a appelé à donner un coup d'accélérateur sur les économies d'énergies et les énergies renouvelables, rappelant que l'Arabie Saoudite elle-même, malgré la manne pétrolière sur laquelle elle est assise, a lancé des programmes ambitieux dans ces directions. Néanmoins, il a assuré que le monde disposait encore de ressources d'hydrocarbures (pétrole et gaz) «Abondantes», du fait notamment de l'exploitation des réserves non conventionnelles, comme le gaz et le pétrole de schiste. A ce propos, M. Al-Falih a estimé que «la révolution américaine va se propager loin et avec ampleur». Et d'annoncer que sa compagnie, deux ans après avoir lancé un projet d'exploitation de gaz non conventionnel dans le nord du Royaume, était «prête à s'engager à fournir du gaz (mon conventionnel, ndlr) pour une centrale électrique de 1.000 mégawatts», laquelle alimentera une mine et une usine de phosphate.

► 50 ans de réalisations du secteur des finances retracés dans un ouvrage récemment publié

Le bilan des réalisations du secteur des Finances depuis l'indépendance de l'Algérie vient d'être retracé dans un ouvrage publié récemment par le ministère des Finances. Intitulé «Ministère des Finances, 50 ans de réalisations - histoire et évolution», cette publication comporte 9 chapitres consacrés à l'historique du ministère, au système budgétaire, la sphère financière, l'administration fiscale ainsi que les services de la

comptabilité et les organes de contrôle. L'ouvrage dresse le bilan des réalisations du ministère des Finances.

Il consigne l'apport de cette institution de souveraineté au développement socio-économique au profit du citoyen. Il revient, en son chapitre premier notamment, sur les différentes étapes ayant marqué le processus d'évolution du ministère au rythme des mutations économiques du pays.

Des passages sont consacrés à la création et au développement des douanes algériennes, aux réformes initiées dans le secteur, aux programmes de modernisation de ce corps et ses perspectives d'avenir. L'ouvrage de 244 pages comporte une présentation de la direction des Domaines et le rôle des structures des ressources humaines. Des responsables qui se sont succédé aux différents services centraux du minis-

tère des Finances y apportent également leurs témoignages sur les différentes étapes ayant marqué l'évolution du secteur du point de vue organisationnel, structurel et humain. Des états chiffrés relatifs au bilan du secteur illustrent le bilan du secteur de cinquante années de réalisations et d'activités notamment en ce qui concerne le développement des structures de base et des ressources humaines au niveau national.

4 Palestiniens arrêtés par les forces d'occupation israéliennes en Cisjordanie

Quatre Palestiniens ont été arrêtés mardi par les forces d'occupation israéliennes à El Khalil, en Cisjordanie occupée, ont rapporté des médias palestiniens.

Selon ces sources, une patrouille israélienne a arrêté quatre Palestiniens qui se trouvaient dans une voiture taxi à El Khalil, dans le sud de la Cisjordanie occupée. Les forces d'occupation israéliennes procèdent souvent à des arrestations arbitraires lors d'incursions dans les territoires palestiniens occupés, en dépit des condamnations de la communauté internationale.

Une expertise russe exclut un empoisonnement au polonium de Yasser Arafat

L'expertise russe d'échantillons provenant de la dépouille de l'ancien président palestinien Yasser Arafat exclut la thèse d'un empoisonnement au polonium, a affirmé mardi le chef de l'agence fédérale russe d'analyses biologiques. «Il n'a pas pu être empoisonné au polonium. Les experts russes qui ont mené l'analyse (des échantillons) n'ont pas trouvé trace de cette substance», a déclaré le responsable, Vladimir Oubra, cité par l'agence de presse russe Interfax. Un article de la revue britannique *The Lancet*, citant les résultats d'une expertise menée par des experts suisses qui auraient trouvé des traces de polonium 210 (une substance radioactive hautement毒ique) a relancé la thèse d'un empoisonnement du leader palestinien décédé en 2004 à l'hôpital militaire français de Percy, près de Paris.

L'Angola et la Russie signent un contrat d'un milliard de dollars d'armement

La Russie a conclu avec l'Angola des contrats militaires représentant un milliard de dollars, faisant de Luanda le premier acquéreur d'armements russes en Afrique, a rapporté hier le journal russe *Vedomosti*. Ces contrats portent notamment sur la livraison de 18 avions de chasse Soukhoï-30 datant des années 1990 et utilisés auparavant par l'Inde, a précisé une source au sein de la société publique en charge des exportations d'équipements militaires russe, citée par le quotidien russe. Selon *Vedomosti*, ces contrats d'armements ont été signés la semaine dernière à l'occasion d'une visite en Angola du vice-Premier ministre russe Dmitri Rogozine. Les ventes d'armes de la Russie ont augmenté de manière considérable depuis dix ans et ont atteint en 2012 un montant record de plus de 15 milliards de dollars, ce qui en fait le deuxième fournisseur d'équipements militaires dans le monde après les Etats-Unis.

NUCLÉAIRE - IRAN

Visites surprises des sites nucléaires

L'Iran a affirmé hier que l'étape finale de son plan présenté à Genève prévoit des inspections surprises de ses sites nucléaires, rapporte l'agence de presse iranienne Irna.



Le chef des négociateurs nucléaires iraniens, Abbas Araghchi

«Ces questions ne sont pas prévues dans la première étape de notre plan mais font partie de la dernière étape», a affirmé le chef des négociateurs nucléaires iraniens, Abbas Araghchi, cité par irna, en référence au plan présenté mardi par l'Iran au groupe 5+1 (Etats-Unis, Royaume-Uni, Russie, Chine, France et Allemagne).

Ces propos ont été tenus à Genève où s'achevait hier la deuxième journée de négociations sur le programme nucléaire iranien controversé. Interrogé pour savoir si l'application du Protocole additionnel du Traité de non-prolifération (TNP) et la question du niveau d'enrichissement d'uranium faisaient partie de l'offre iranienne, M. Araghchi avait expliqué plus tôt que le plan proposé aux grandes puis-

sances comprenait deux phases essentielles.

Une première phase, qui doit durer six mois, permettra de «rétablir la confiance mutuelle» et une phase finale où l'Iran applique des mesures de vérifications de l'AIEA pour faire la «transparence» sur son programme nucléaire contre la levée des sanctions internationales.

Le protocole additionnel permet des inspections renforcées et inopinées des installations nucléaires par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et oblige un pays à communiquer des renseignements sur toutes les opérations du cycle du combustible nucléaire.

L'application du Protocole additionnel était l'une des demandes du secrétaire d'Etat américain John Kerry à l'Iran pour

montrer sa bonne volonté dans les négociations. Les résolutions de l'AIEA et du Conseil de sécurité de l'ONU exigent aussi que l'Iran signe et applique ce protocole additionnel.

L'Iran, signataire du TNP, a appliqué de manière volontaire le Protocole additionnel entre 2003 et 2005 avant de cesser de le faire quand le dossier nucléaire iranien a été envoyé au Conseil de sécurité de l'ONU. Le niveau d'enrichissement est aussi une des questions centrales des discussions entre l'Iran et le 5+1, qui demandent à l'Iran d'arrêter l'enrichissement à 20%. Téhéran affirme que le droit à l'enrichissement d'uranium est une «ligne rouge», mais se dit prêt à discuter «du niveau, de la forme et de la quantité de l'enrichissement».

L'Algérie condamne «fermement» l'attaque perpétrée contre un convoi de la Minuad au Darfour

L'Algérie a condamné «fermement» l'attaque perpétrée récemment contre des membres de la mission conjointe ONU-Union africaine au Darfour (Minuad).

«L'Algérie condamne fermement la récente attaque perpétrée contre un convoi de la mission conjointe ONU-

Union africaine au Darfour (Minuad) qui a entraîné la mort de trois membres de l'unité de police de cette mission», a indiqué hier le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Amar Belani, dans une déclaration à l'APS.

«Nous appelons toutes les

parties prenantes au Darfour à coopérer pleinement avec la Minuad à laquelle nous réaffirmons notre soutien dans la mise en œuvre de son mandat relatif à la protection de la population civile, l'acheminement de l'aide humanitaire et l'appui au processus politique inclusif pour parvenir

à un règlement pacifique du conflit au Darfour», a ajouté le porte-parole du MAE.

Trois casques bleus sénégalais, membres de la Minuad, ont été tués et un autre blessé dimanche matin dans une embuscade près d'El Geneina, capitale du Darfour ouest.

AFRIQUE - ENVIRONNEMENT Mme Dalila Boudjemaâ prend part à la 5^e réunion extraordinaire des ministres africains de l'environnement

Mme Dalila Boudjemaâ, ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement prendra part à la 5^e réunion extraordinaire de la conférence des ministres africains de l'environnement qui se tiendra du 16 au 18 octobre à Gaborone (Botswana), indique lundi un communiqué de ce ministère. Mme Boudjemaâ «aura à échanger et à discuter diverses

questions sur la protection de l'environnement et du développement durable, inscrites à l'ordre du jour de cette session dont l'objectif principal est de préparer efficacement la 19^e Conférence des parties à la convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, prévue à Varsovie en novembre prochain, en adoptant une position unifiée

et solidaire», précise la même source. Au cours de cette rencontre, les ministres des pays africains auront à examiner «les programmes phares régionaux pour la mise en œuvre, en Afrique, des textes issus de Rio+20», ainsi que «le repositionnement de l'Afrique dans l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement», ajoute le communiqué.

EXPLOSION DANS LE SUD DE LA SYRIE Au moins 21 morts



Au moins 21 personnes, dont quatre enfants et six femmes, ont péri hier matin tôt dans une puissante explosion survenue dans la province de Deraa, dans le sud de la Syrie, a indiqué l'Observatoire syrien des droits de

l'homme (OSDH). «Vingt-eune personnes, dont quatre enfants et six femmes, ont été tuées dans une explosion dans le secteur de Nawa au moment où leur camionnette passait à Tal al-Joumoua», où est positionné un bataillon de l'armée, selon cette ONG. L'explosion s'est produite lorsque la camionnette dans laquelle elles se trouvaient passait à Tal al-Joumoua, où est positionné un bataillon de l'armée «assiégé par les rebelles», ajoute l'ONG.

DETTE: Le Sénat américain reprend la main après l'annulation d'un vote à la Chambre

Un responsable démocrate a annoncé que le Sénat américain avait repris la main mardi soir après l'annulation in extremis par la Chambre des représentants d'un vote sur un texte de loi destiné à relever le plafond de la dette américaine.



«Le sénateur Reid et le sénateur McConnell ont rouvert les négociations et sont optimistes sur le fait qu'un accord est à portée de main», a déclaré Adam Jentleson, porte-parole du chef de la majorité démocrate Harry Reid, en évoquant aussi le chef de la minorité républicaine, Mitch McConnell. Faute de soutien des élus issus de la mouvance ultra-conservatrice Tea Party, les dirigeants républicains de la Chambre ont brusquement dé-

cidé mardi soir de ne pas soumettre au vote un texte destiné à relever le plafond de la dette américaine jusqu'au 7 février, mais qui prévoyait aussi de s'en prendre à la réforme de l'assurance maladie du président Barack Obama. «Pas de votes ce soir, à demain», a déclaré aux journalistes le chef de la majorité républicaine à la Chambre, Eric Cantor, à l'issue d'une réunion avec les chefs de file conservateurs. Les républicains avaient

initialement programmé mardi soir ce vote pour mettre fin à la paralysie de l'Etat fédéral et relever le plafond de la dette, nécessaire d'ici à jeudi pour écarter le risque d'un défaut de paiement de la première économie mondiale, aux conséquences potentiellement catastrophiques. Mais les conditions de ce texte avaient déjà été rejetées en bloc par les démocrates contrôlant le Sénat, augurant d'un retour à la case départ.

► L'agence de notation Fitch va abaisser la note AAA des Etats-Unis

La note de la dette des Etats-Unis, actuellement la meilleure possible à AAA pourrait être abaissée, a annoncé mardi l'agence de notation Fitch.

Fitch a placé la dette souveraine à long terme des Etats-Unis sous «surveillance négative», expliquant que «les autorités américaines n'ont pas relevé le plafond de la dette en temps

voulu, avant que le Trésor n'épuise ses mesures extraordinaires». L'agence de notation franco-américaine est la plus petite des agences de notation financière après Standard and Poor's et Moody's.

Bien que l'agence «continue de croire que le plafond de la dette va être relevé bientôt, les gesticulations politiques et la réduction de

la marge de manœuvre financière pourraient accroître le risque d'un défaut des Etats-Unis», affirme-t-elle.

Le Trésor a encore une capacité limitée à faire des paiements après aujourd'hui 17 octobre, note l'agence, «il pourrait toutefois être exposé aux flux volatiles des revenus et dépenses».

Alors qu'un compromis budgétaire de la dernière

heure ne paraissait pas se concrétiser au Congrès, le Trésor a averti qu'en l'absence d'un relèvement du plafond de la dette, il aurait épousé toutes ses capacités à emprunter aujourd'hui 17 octobre.

Il ne lui restera qu'une trésorerie d'environ 30 milliards de dollars alors que des paiements plus importants se profilent à l'horizon.

La NSA collecte des centaines de millions de listes de contacts numériques

L'agence américaine de renseignement NSA collecte des centaines de millions de listes de contacts numériques d'Américains via leurs courriels ou leurs messageries instantanées, indique lundi le *Washington Post*, citant des documents de l'ancien consultant de la NSA Edward Snowden.

En une seule journée en 2012, la NSA a intercepté 444 743 listes de contacts courriels de comptes Yahoo!, 82 857 de comptes Facebook, 33 697 de comptes Gmail, et 22 881 d'autres fournisseurs internet, précise la NSA dans une présentation publiée par le journal américain. Extrapolés sur une année, ces chiffres cor-

respondraient à la collecte de 250 millions de listes de contacts courriels par an.

Ce qui voudrait dire que des millions, voire des dizaines de millions d'Américains sont concernés par cette collecte, ont indiqué au journal deux hauts responsables du renseignement américain.

Ces listes contiennent davantage d'informations que les métadonnées téléphoniques car, dans ces contacts courriels (d'e-mails), il y a aussi des numéros de téléphone, des adresses physiques, des informations économiques ou familiales, et parfois les premières lignes d'un message. La NSA intercepte ces listes «au vol», quand elles se retrouvent dans des

échanges internet, plutôt qu'«au repos», dans les serveurs des ordinateurs. Et de ce fait, la NSA n'a pas besoin de le notifier aux groupes internet qui abritent ces informations, comme Yahoo!, Google ou Facebook.

L'agence les intercepte à partir de points d'accès situés «partout dans le monde» mais pas aux Etats-Unis, ont précisé les responsables du renseignement.

Ce qui permet à la NSA de contourner l'interdiction qui lui est faite d'intercepter des informations sur des Américains à partir du territoire américain, expliquent-ils.

par le quartier général des capitaineries de port italiennes, précise le communiqué.

Les deux autres opérations ont impliqué deux navires militaires italiens. Ces deux navires ont secouru, avec l'aide des vedettes des garde-côtes, un premier groupe de 80 immigrés qui se trouvaient en difficulté à plus de 100 km au sud de Lampedusa et un second groupe de 210 personnes à

environ 80 km au sud de la petite île italienne, ajoute le texte.

Ces sauvetages interviennent au lendemain de la décision du gouvernement italien de lancer l'opération «Mare nostrum» pour renforcer le dispositif militaire en Méditerranée et éviter que ne se reproduisent des drames comme les deux naufrages qui ont fait dernièrement environ 400 morts en une semaine.

INVESTISSEMENTS La Chine et la Grande-Bretagne conviennent de renforcer le rôle du yuan à Londres

La Chine a décidé d'autoriser les institutions financières basées à Londres à réaliser des investissements directs en yuans dans le pays, conformément à un accord sino-britannique dévoilé mardi et visant à renforcer l'importance du yuan sur la place londonienne.

«Les investisseurs de Londres auront le droit de s'enregistrer pour investir directement en yuans en Chine», et cela à hauteur d'un plafond initial de 80 milliards de yuans (6,6 milliards d'euros), a annoncé le ministre britannique des Finances, George Osborne, en visite à Pékin. Jusqu'à présent, ces investisseurs devaient passer par l'intermédiaire de sociétés à Hong Kong pour investir dans des actions ou obligations chinoises, ce qui pouvait entraîner «des frais considérables», a rappelé dans un communiqué le ministère britannique des Finances.

De leur côté, les établissements bancaires chinois auront la possibilité d'établir au Royaume-Uni des branches spécialisées dans les opérations pour les entreprises («wholesale branches»), ce qui leur permettra d'élargir fortement leurs opérations» dans le pays, s'est réjoui M. Osborne à l'occasion d'un point avec la presse.

Les deux gouvernements se sont par ailleurs entendus mardi «afin d'œuvrer de concert pour que le marché londonien continue d'avoir accès à d'amples liquidités en yuans».

La Banque d'Angleterre (BoE) a par ailleurs signé en juin dernier avec son homologue chinoise un accord de «swap» monétaire d'une durée de trois ans, pour une valeur maximale de 200 milliards de yuans (24,8 milliards d'euros), afin de faciliter le commerce bilatéral.

Pékin, pour sa part, rappelle régulièrement son souhait de rendre sa devise totalement convertible —et donc achetable et vendable sans contrôle—, et a annoncé que cela serait possible dans la zone franche récemment ouverte à Shanghai.

Amélioration du moral des investisseurs allemands en octobre

Le moral des investisseurs allemands a progressé au cours du mois d'octobre, en conséquence directe aux difficultés budgétaires aux Etats-Unis, selon l'indice publié mardi par l'institut ZEW.

Ce baromètre, qui mesure les attentes des investisseurs pour les six mois à venir en Allemagne, a poursuivi son ascension des derniers mois, en atteignant 52,8 points contre 49,6 points en septembre. Il frôle désormais le niveau d'avril 2010 qui était de 53 points.

Cette nouvelle hausse constitue une bonne surprise alors que les analystes tablaient plutôt sur une stabilisation de cet indicateur. Sa publication a d'ailleurs offert un petit coup de fouet à la Bourse de Francfort, qui enregistre de nouveaux records historiques. À 9h20 GMT, l'indice vedette Dax progressait de 0,72% à 8.786,73 points.

APS

ITALIE Près de 400 immigrés secourus dans le canal de Sicile

Près de 400 immigrés ont été secourus dans la nuit de lundi à mardi dans le canal de Sicile, en Italie, au cours de trois opérations distinctes, ont indiqué les autorités italiennes dans un communiqué.

Au cours de la première opération, un canot pneumatique, avec 80 personnes à bord qui se trouvaient dans les eaux libyennes, a été secouru par un navire marchand dérouté sur les lieux

Programme du jeudi 17 octobre 2013

TF1

- 06h45 Magazine jeunesse TFou
08h25 Météo
08h30 Magazine de télé-achat Télleshopping
09h20 Météo
09h25 Série dramatique Au nom de la vérité
09h55 Série dramatique Au nom de la vérité
10h25 Série réaliste Petits secrets entre voisins
10h55 Série réaliste Petits secrets entre voisins
11h20 Série réaliste Petits secrets entre voisins
11h55 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre
12h00 Jeu Les douze coups de midi
12h50 Magazine sportif L'affiche du jour
13h00 Journal
13h45 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre
13h50 Météo
13h55 Feuilleton sentimental Les feux de l'amour
14h55 Téléfilm dramatique L'impossible pardon
16h35 Téléréalité Quatre mariages pour une lune de miel
17h25 Jeu Bienvenue chez nous
18h20 Jeu Une famille en or
19h05 Jeu Le juste prix
19h55 Météo
20h00 Journal
20h35 Magazine de services 1001 questions santé
20h39 Météo
20h40 Série humoristique Nos chers voisins
20h45 C'est Canteloup
20h50 Crossing Lines ?? Inédit
21h45 Série policière Crossing Lines ??
22h45 Série policière Crossing Lines ??
23h45 Série policière Les experts : Miami ??

2

- 08h00 Journal
08h10 Magazine de services Télématin (suite)
09h05 Magazine littéraire Dans quelle étagère
09h10 Feuilleton sentimental Des jours et des vies
09h15 Feuilleton sentimental Amour, gloire et beauté
10h00 Magazine de société C'est au programme
10h55 Météo outremer
11h00 Jeu Motus
11h30 Jeu Les Z'amours
12h00 Jeu Tout le monde veut prendre sa place
12h55 Météo 2
13h00 Journal
13h48 Météo 2
13h50 Magazine du consommateur Consomag
14h00 Magazine de société Toute une histoire
15h35 Magazine de services Comment ça va bien !
16h45 Magazine culinaire Dans la peau d'un chef
17h35 Multisports Côté Match
17h40 Divertissement-humour On n'demande qu'à en rire
18h20 Talk show Jusqu'ici tout va bien
19h14 Météo 2
19h15 Jeu N'oubliez pas les paroles
19h40 Série humoristique Y'a pas d'âge
20h00 Journal
20h40 Magazine musical Alcaline l'instant
20h44 Météo 2
20h45 Magazine de reportages Envoyé spécial Inédit
22h15 Magazine de société Complément d'enquête
23h30 Magazine musical Alcaline, le concert

3

- 07h55 Dessin animé Les Dalton
08h06 Dessin animé Les nouvelles aventures de Peter Pan
08h29 Dessin animé Oggy et les cafards
08h31 Dessin animé Oggy et les cafards
08h36 Emission jeunesse C'est bon !
08h45 Société Des histoires et des vies (ière partie)
- 09h45 Société Des histoires et des vies (2e partie)
10h35 Edition de l'outre-mer
10h45 Magazine du consommateur Consomag
10h50 Magazine régional Midi en France
11h55 Météo
12h00 12/13 : Journal régional
12h25 12/13 : Journal national
12h55 Magazine de découvertes Météo à la carte
13h45 Loterie Keno
13h55 Série policière Un cas pour deux
14h55 Débat Questions au gouvernement
16h05 Société Talents des cités
16h10 Jeu Des chiffres et des lettres
16h50 Jeu Harry
17h20 Magazine littéraire Un livre, un jour
17h30 Jeu Slam
18h10 Jeu Questions pour un champion
19h00 19/20 : Journal régional
19h18 19/20 : Edition locale
19h30 19/20 : Journal national
19h58 Météo
20h00 Magazine sportif Tout le sport
20h15 Feuilleton réaliste Plus belle la vie
20h45 Film policier Les brigades du Tigre ??
22h55 Météo
22h58 Magazine culturel Parlons passion
23h00 Grand Soir 3

CANAL+

- 07h55 Divertissement-humour Les Guignols de l'info
08h05 Divertissement Zapping
08h13 La météo
08h15 Série d'animation Les Simpson
08h35 Drame Captive ??
10h35 Comédie Voisin voisin
10h53 Autre Plateaux cinéma documentaire
10h55 Film documentaire Diana Vreeland : The Eye Has To Travel ??
12h20 Magazine d'actualité La nouvelle édition
12h45 Magazine d'actualité La nouvelle édition, 2e partie
14h00 Drame Anna Karénine ??
16h05 Divertissement Les bonus de Guillaume
16h10 Court métrage 216 mois
16h35 Série dramatique Lilyhammer ??
17h20 Série dramatique Lilyhammer ??
18h05 Divertissement Zapping
18h15 Le Before du grand journal
18h45 Le JT
19h10 Talk show Le grand journal
20h00 Talk show Le grand journal, la suite
20h25 Divertissement Le petit journal
20h55 Série dramatique Dexter ?? Inédit
21h45 Série dramatique Dexter ??
22h35 Série humoristique Weeds ??
23h00 Série humoristique Weeds ??
23h25 Chroniques de Tchernobyl ??

M6

- 07h45 Série d'animation Jake et les pirates du pays imaginaire
08h10 Dessin animé Les blagues de Toto
08h25 Dessin animé Le petit Nicolas
08h40 Série d'animation Martine
09h00 Météo
09h05 Magazine de télé-achat M6 boutique
10h10 Météo
10h20 Parents par accident
10h50 Série sentimentale 90210
11h45 Desperate Housewives ??
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h05 Scènes de ménages
13h40 Météo
13h45 Le testament de la catin
16h20 Jeu Un dîner presque parfait
17h30 Jeu La meilleure boulangerie de France
18h45 Magazine d'information 100 % mag
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h05 Série humoristique Scènes de ménages
20h50 Série policière Bones ?? Inédit
21h45 Série policière Bones ??
22h40 Série policière Bones ??
23h25 Série policière Bones ??

La sélection

TF1**20h50**

Crossing Lines

**Résumé**

Le commissaire Louis Daniel, membre d'Europol, essaie de constituer une équipe de policiers venus de toute l'Europe. En effet, plusieurs meurtres survenus dans certaines capitales européennes semblent être liés. De Rome à Dublin, de Londres à Paris, le mode opératoire présente d'étranges similitudes. Daniel se rend alors à Amsterdam pour recruter Carl Hickman. Cet ancien policier new-yorkais acceptera-t-il de rejoindre l'équipe ? Daniel n'a pas besoin d'insister longtemps. La perspective de se retrouver au sein d'une brigade composée de spécialistes intéresse fortement Hickman. Il faut maintenant neutraliser un tueur en série qui traverse l'Europe en laissant derrière lui de nombreuses victimes...

2**20h45**

Envoyé spécial

**Résumé****Au sommaire :**

Serval, quand l'armée filme la guerre L'opération Serval au Mali est une guerre sans images pour la presse. Pourtant, dès le premier jour de l'intervention, le 11 janvier 2013, l'armée française a tout filmé ou presque. Pour la première fois, des journalistes ont pu avoir accès à ces images. L'argent des communes : des économies au gaspillage Il existe en France près de 2500 communautés de communes, communautés d'agglomérations et communautés urbaines, qui rassemblent 35 000 maires. Elles auraient dû permettre de faire faire des économies aux contribuables. C'est le contraire qui s'est produit. Sureffectifs, investissements pharaoniques, postes de complaisance, opérations de communication coûteuses : plongée dans les arcanes de cette strate administrative qui coûte si cher.

3**20h45**

Les brigades du Tigre

**Résumé**

1907, en France, c'est la Belle Epoque. Une vague de crimes sans précédent ensanglante le pays. Pour y remédier, le président, Georges Clemenceau, crée une unité spéciale : les brigades mobiles. Cinq ans plus tard, leur réputation n'est plus à faire. Les brigades du Tigre, en référence au surnom du président, sont mondialement connues. Le commissaire Valentin et les inspecteurs Pujol et Terrasson, qui en font partie, se lancent dans une nouvelle mission : assurer la sécurité du prince russe Bolkonski, venu à Paris pour sceller la Triple Entente. Mais la bande du gangster anarchiste Bonnot, n'intend pas le laisser faire. La princesse Bolkonski, elle, a choisi son camp...

CANAL+**21h00**

Dexter

**Résumé**

Dex, qui ne parvient toujours pas à se pardonner le meurtre de Maria LaGuerta, traverse une période particulièrement chaotique. La jeune femme débarque ivre morte au commissariat et finit par se confier à Quinn. Dexter et le reste de l'équipe perquisitionnent le domicile de Lyle Sussman. Ils y retrouvent le suspect sans vie, abattu d'une balle dans la bouche. Si la police est persuadée que Sussman s'est donné la mort, Dexter, lui, s'interroge. Quelqu'un a-t-il manipulé le défunt pour lui faire porter le chapeau ? Pendant ce temps, Evelyn Vogel découvre deux nouveaux paquets sur le perron de sa maison. L'un d'eux est destiné à Dexter...

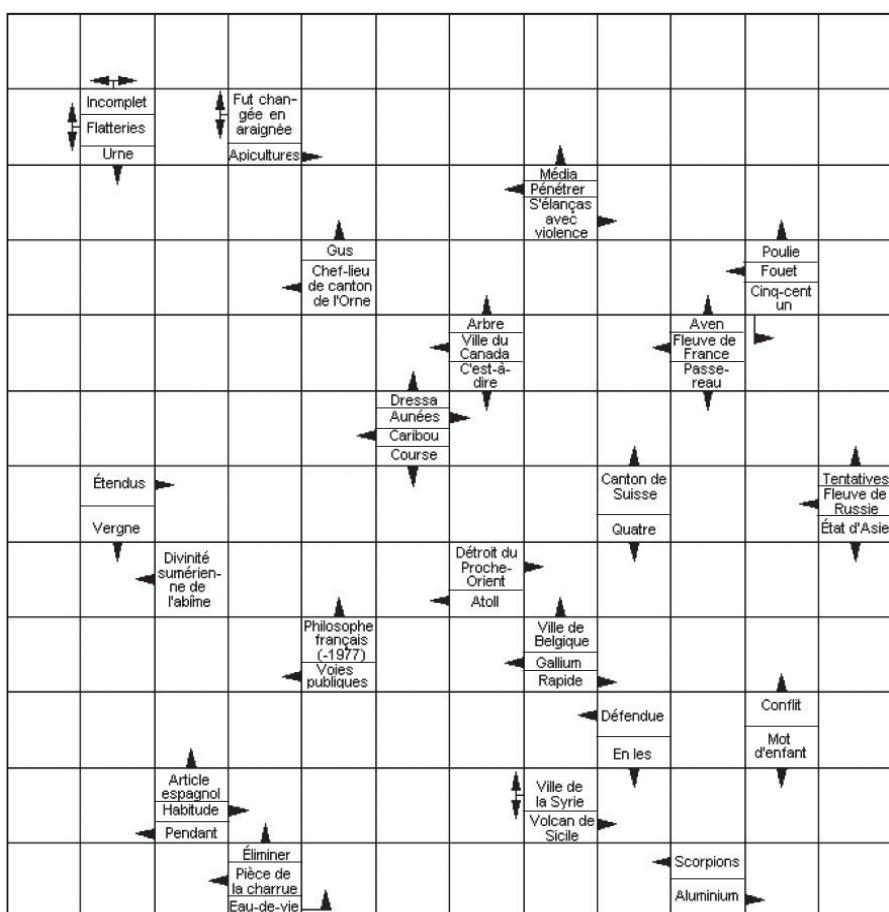
M6**23h40**

Bones

**Résumé**

L'Institut est chargé de mettre la main sur le meurtrier de Deanna, sergent au sein de la Marine. Les Jeffersons découvrent rapidement que la jeune femme avait été déchargée de ses fonctions après une altercation avec une autre militaire. En interrogant cette dernière, ils apprennent que Deanna nourrissait une obsession dévorante pour les théories de l'apocalypse. Bientôt, les membres d'un inquiétant groupuscule deviennent les principaux suspects du meurtre. De son côté, Sweets pense avoir déniché l'appartement idéal. Mais Brennan et Booth sont convaincus qu'il ne déménagera pas de sitôt. Sweets donnera-t-il raison à ses hôtes ?...

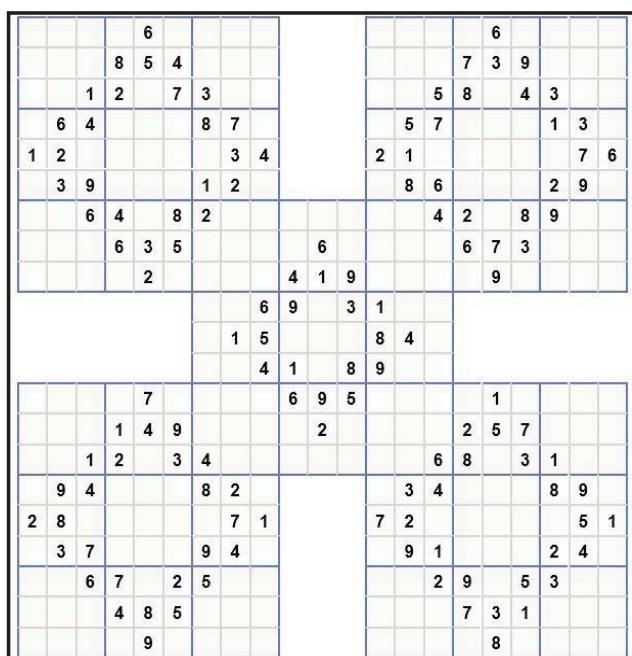
Mots fléchés n°402



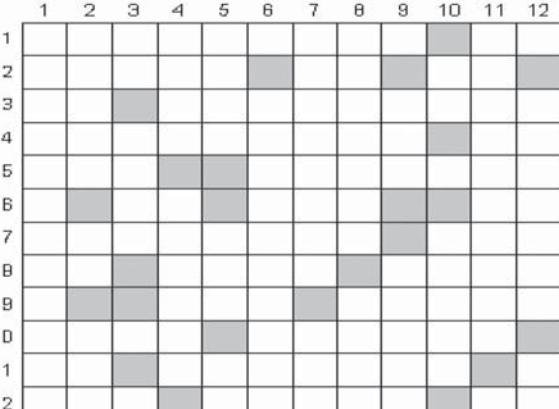
Samouraï-sudoku n°402

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°402



Horizontalement:

1. Rebelle - Pronom indéfini
2. Du verbe rendre - Drame japonais - Étain
3. Radon - S'exprimer oralement
4. Qui met en doute - Molybdène
5. Manière de lancer - Vêtement usé
6. Ancien oui - Rejeté - Télévision
7. Préparer le programme d'un examen - Héros du déluge
8. Deux - Accumulation de choses - Administra un stimulant
9. Céréale à petit grain - Pièce centrale traversée par l'essieu
10. Institut français d'opinion publique - Mangée pour la première fois
11. Tantale - Laisser s'écouler un liquide
12. Et le reste - Sucer le lait - Du verbe voir

Verticalement:

1. Caractère d'une personne qui se met facilement en colère
2. Non - Du verbe avoir - Personnage vaniteux
3. Étain - Canine des carnivores
4. Fleuve de Pologne - Zones
5. Branche mère de l'Oubangui - Organisation maritime internationale - Do
6. Mal de dents
7. Négligences - Du verbe avoir
8. Chaussure - Change de poste
9. Tonne (pétrole) - Pourvoir
10. Note - Faire mourir par asphyxie dans un liquide
11. Mot dont la prononciation rappelle le son produit par l'être ou la chose qu'il dénote
12. Original, inattendu - Pronom personnel

Proverbes

Si quelqu'un te veux quelque chose, il vient chez toi en pleurant et en réclamant.

Proverbe algérien

Celui qui entend les paroles, a dit le renard, son dû lui sera ravi dans cette vie et ne se retrouvera jamais

Proverbe berbère

Celui dont le cœur est ressuscité par l'amour ne mourra jamais.

proverbe arabe

Le malheur des uns fait le bonheur des autres

Proverbe français

C'est arrivé un 17 octobre

1793 : bataille de Cholet.

1806 : assassinat de Jean-Jacques Dessalines, premier empereur d'Haïti.

1806 : combat de Halle.

1854 : début du Siège de Sébastopol.

1912 : déclaration de guerre de la Bulgarie, la Grèce et la Serbie à l'Empire Ottoman (Première guerre balkanique).

1917 : bataille du détroit de Muhu.

1961 : répression sanglante d'une manifestation organisée par le FLN.

1970 : assassinat de Pierre Laporte, homme politique canadien.

2003 : démission du président bolivien Gonzalo Sánchez de Lozada.

Célébrations

- Journée mondiale du don d'organes et de la greffe.

- Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté.

- Argentine : Dia de la Lealtad (jour de la fidélité) commémorant les manifestations de masse en 1945 en faveur de la libération de Juan Perón.

- Haïti : Jour de commémoration de la mort de Jean-Jacques Dessalines.



MONDIAL 2014

Première participation historique pour la Bosnie

La Bosnie a arraché sa qualification mardi pour le Mondial-2014 en s'imposant en Lituanie (1-0), signant ainsi sa première qualification pour une Coupe du monde en tant qu'entité indépendante.

La Bosnie termine première du groupe G, tandis que dans ce groupe, la Grèce, qui a battu le Liechtenstein 2 à 0, devra également passer par les barrages pour essayer d'aller à la Coupe du monde.

La Bosnie rejoint donc les pays de la zone Europe qui avaient déjà leur billet: la Russie, peu de temps avant dans la soirée de mardi, ainsi que ceux qualifiés depuis plus longtemps, les Pays-Bas, l'Italie, la Belgique, la Suisse et l'Allemagne. Il y a tout pour l'instant 16 pays qualifiés pour le Mondial-2014 si on ajoute aux Européens le Brésil, pays hôte, et les pays des autres zones qui avaient déjà validé leur visa pour la Coupe du monde: le Japon, l'Australie, l'Iran, la Corée du Sud, l'Argentine, la Colombie, les Etats-Unis et le Costa Rica. Pour rappel, sur le Vieux continent, les 9 premiers de chaque groupe



sont qualifiés directement. Les 8 meilleurs deuxièmes s'affronteront en barrage les 15 et 19 novembre pour l'obtention des quatre derniers billets européens (13 au total, donc, sur 53 nations engagées au départ, le 54^e membre, Gibraltar, étant trop récent). Le tirage au sort des barrages aura lieu le 21 octobre au siège de la Fifa à Zurich,

avec des têtes de série déterminées par le classement Fifa qui sera publié ce jeudi. Il y aura aussi le 21 octobre un tirage au sort pour savoir qui reçoit au retour.

Au terme des différents barrages, européens, africains et intercontinentaux, les 19 et 20 novembre, il y aura au total 32 pays qualifiés pour le Mondial.

L'Espagne empoche son billet

L'Espagne défendra comme attendu son titre mondial l'an prochain au Brésil, après avoir validé son billet mardi lors de la 10^e et dernière journée des éliminatoires dans la zone Europe.

Un match nul suffisait à la «Roja» pour terminer en tête du groupe I de la zone Europe devant la France.

Mais la sélection championne du monde et double championne d'Europe, peu convaincante vendredi contre le Bélarus (2-1), a mis cette fois la manière en multipliant les occasions et en marquant par Negredo (25^e) et Juan Mata (60^e).

Les titularisations de Negredo, Navas et Andres Iniesta, remplaçants contre le Bélarus, ont apporté au jeu d'attaque espagnol la vivacité qui lui faisait défaut.



Solution Samurai-sudoku N°401

6	9	3	2	4	8	7	5	1
4	6	2	1	7	9	8	3	6
1	7	8	6	5	3	2	9	4
5	2	6	3	8	1	9	4	7
7	3	1	4	9	2	5	6	8
9	8	4	7	6	5	1	2	3
8	4	6	9	3	7	6	1	2
3	1	9	8	2	6	4	7	5
2	6	7	5	1	4	3	8	9

2	7	1	9	4	5	3	6	8
6	4	9	3	8	2	1	5	7
3	8	6	5	7	1	9	4	2
8	1	6	7	5	3	2	9	4
7	9	3	2	1	4	5	8	6
5	2	4	8	6	9	7	1	3
4	5	7	1	3	8	6	2	9
9	3	8	5	2	6	4	7	1
1	6	2	4	9	7	8	3	5

Solution Mots Croisés N°401

MILLEPERTUIS
ORIOLA■OUVRE
NARRER■D■UER
TIEDE■U■ELNE
B■TM■ANTRAIN
ESTANCIAS■SA
L■EIDER■T■MD
IS■R■TAVELEE
ACHETAI■IO■S
REA■ETEINTE■
DATERENT■IOS
EUE■■STEVENS

Solution Mots Fléchés N°401

2	3	4	9	8	1	6	5	7
1	9	8	5	6	7	4	2	3
6	7	5	4	2	3	1	9	8
4	8	2	3	7	9	5	1	6
9	6	7	2	1	5	8	3	4
3	5	1	6	4	8	9	7	2

La Russie se qualifie ...



La Russie a validé son billet mardi pour le Mondial-2014 avec un nul (1-1) en Azerbaïdjan, lors de la dernière journée de la poule F de la zone Europe.

La Russie, entraînée par l'Italien Fabio Capello, rejoint donc les pays de la zone Europe qui avaient déjà leur billet: les Pays-Bas, l'Italie, la Belgique, la Suisse et l'Allemagne.

La Russie ne s'est plus qualifiée pour une Coupe du monde depuis 2002. Elle jouera donc les deux prochaines, puisqu'elle organisera l'édition 2018.

... et l'Angleterre aussi



L'Angleterre, vainqueur contre la Pologne (2-0) a composté son billet pour le Mondial-2014 mardi à Wembley lors du dernier match du groupe H des éliminatoires.

Les coéquipiers de Rooney, auteur de son 7^e but en qualifications juste avant la pause, finissent donc invaincus avec le total plus qu'honorables de 22 points, un de plus que l'Ukraine, barragiste.

Nerveux vendredi contre le Monténégro (4-1), les hommes de Roy Hodgson ont cette fois-ci pris par le bon bout la rencontre se montrant assez rapidement autoritaires et solides malgré quelques scores.

Solution Mots Fléchés N°401

BADIGEONNAGE
O■ETAT■OUTIL
IRRESOLUE■NA
TON■PNEU■RUN
IMITA■VROUN■
LEE■ROUE■SOC
L■RADAR■O■RA
EV■S■KENNEDY
MISSEL■OU■RE
ESTIVANT■TAN
NE■DENIERS■N
TROU■DERROUTE

MONDIAL-2014 (BARRAGES-RETOUR) ALGÉRIE-BURKINA FASO

Mesbah : «Il faudra bien se préparer pour la manche de Blida»

Le défenseur international algérien du FC Parme (Serie A italienne de football), Djamel Mesbah, a estimé mardi que l'équipe nationale est appelée à bien préparer son match retour face au Burkina Faso, prévu le 19 novembre à Blida (19h15), comptant pour le tour des barrages qualificatifs à la coupe du Monde 2014 au Brésil.

«Il faudra bien se préparer. Chaque joueur va essayer d'être en forme pour ce rendez-vous. Il ne faudra surtout pas passer à côté de ce match qui peut nous qualifier pour la coupe du Monde», a indiqué le latéral gauche des Verts au site spécialisé RMC sport.

L'Algérie s'est inclinée samedi à Ouagadougou face au Burkina Faso (3-2), en match aller disputé au stade du 4-Août. Les Algériens ont longuement contesté le penalty accordé aux Etalons en fin de match, qui a offert le succès aux locaux.

«On est déçus par rapport au résultat et à ce penalty en fin de match qui n'y était pas du tout. Mais on va retenir les points positifs de ce déplacement. On a marqué deux buts. C'est de bon augure pour le retour. Il faut oublier ce qui s'est passé sur ce penalty. C'est une grosse erreur, un scandale à ce niveau de la compétition, mais il faut l'oublier», a-t-il ajouté.

Mesbah (29 ans), l'un des plus anciens joueurs de la sélection avec Madjid Bougherra, reste confiant en vue du match retour.

«On doit penser à nous. On sera à la maison. C'est un match couperet. Mais je ne me fais pas de soucis. Nous avons une bonne équipe, un bon



groupe. Nous allons aborder ce match avec de la confiance mais aussi de la

prudence. Si nous serons au top, il n'y aura pas de soucis», a-t-il conclu.

ES SÉTIF

La qualification de Hameur Bouazza en stand-by

La qualification de la nouvelle recrue de l'ES Sétif (Ligue 1 algérienne de football), l'ancien attaquant international, Hameur Bouazza, est «toujours en stand-by», a appris l'APS mardi auprès de la direction du club des Hauts-Plateaux. «Nous avons déposé le dossier de Bouazza depuis plusieurs jours au niveau de la Fédération algérienne de football (FAF) pour qu'il soit qualifié au sein de l'ESS, mais à l'heure actuelle, la situation est toujours en stand-by. Nous allons profiter de la réunion, prévue ce jeudi, entre les présidents de clubs et Mohamed Raouraoua (président de la FAF, ndlr), pour lui exposer cette question», a affirmé à l'APS Azzedine Arab, président de la SSA/ESS. Hameur Bouazza (28 ans) avait signé un contrat de deux saisons avec le champion d'Algérie en titre, mais il est toujours dans l'attente de la dérogation que doit lui livrer la FAF, en sa qualité d'ancien international. Le président de la Ligue professionnelle (LFP), Mahfoud Kerbadj, avait estimé qu'il était difficile à Bouazza d'être qualifié à l'ESS, avant le prochain mercato d'hiver en dépit de son statut d'ex-international.

Le premier responsable de la LFP a expliqué que le système de régulation des transferts (TMS) de la Fédération internationale de football (Fifa), nécessaire pour la qualification d'un joueur venant de l'étranger, est «actuellement fermé».

Bouazza n'est pas le seul ex-international dans cette situation, puisque le milieu de terrain offensif, Amri Chadli qui vient de s'engager pour deux saisons avec le MC Oran, est également dans l'attente de sa qualification. La FAF a souvent accordé des dérogations aux joueurs ayant porté le maillot national afin d'être qualifiés dans des clubs de leurs choix en dehors des périodes transferts fixées. Une procédure visant à les aider à renouer avec la compétition pour éventuellement être utilisés en sélection nationale.

APS

Publicité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEURE ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITÉ DE MEDEA
Secrétariat général
Sous-direction des personnels et de la formation

RECRUTE 2013

Grades	Spécialité	Nombre de postes	Autres conditions
Animateur universitaire Niveau 1	Par voie de concours sur épreuves les candidats titulaires d'un diplôme d'une licence en enseignement supérieur ou d'un titre reconnu équivalent.	01	Diplôme de licence : Sciences humaines et sociales, Langue et littérature arabes, Langue et culture amazighes, Langue et littérature étrangères, Sciences et techniques des activités physiques et sportives, Arts. Diplôme de licence (système LMD) : Domaine: Sciences humaines et sociales, Langue et littérature arabes, Langue et culture amazighes, Langue et littérature étrangères. Sciences et techniques des activités physiques et sportives, Arts,
Ingénieur d'Etat des Laboratoires Universitaires	Par voie de concours sur épreuves, les candidats titulaires d'un diplôme master dans les domaines suivants : science de technologie- mathématique et informatique - science de la matière - science de nature et vie, science de la terre -les candidats titulaires d'un diplôme d'ingénieur d'Etat ou d'un titre reconnu équivalent.	01	Diplôme de master : Domaine: sciences et technologies, Sciences de la matière, Mathématiques-informatique. Sciences de la nature et de la vie, Domaine : Sciences de la terre et de l'univers, Diplôme d'ingénieur d'Etat : Agronomie, Alimentation électrique automatisée, Biologie, Chimie industrielle, Economie des hydrocarbures électromécanique électrotechnique, Exploitation, Génier automatique, Génier chimique, Génier civil, Génier de l'environnement , Génier des matériaux. Génier des mines, Génier des procédés, Génier des procédés industriels, Génier électrique et électronique, Génier hydraulique, Génier industriel, Génier mécanique, Génier métallurgie, Génier minier, Géologie, Géophysique, Ingénieur physicien, Mines, Statistiques et planification, Traitement des eaux et liquides industriels.

DOSSIER A FOURNIR :

- * une demande manuscrite;
- * deux (02) photos d'identité;
- * une copie certifiée conforme à l'original de la carte d'identité nationale;
- * une copie certifiée conforme à l'original du titre ou diplôme;
- * une copie de l'attestation certifiée conforme à l'original justifiant la situation vis-à-vis du Service national;
- * un extrait du casier judiciaire (bulletin n° 3) en cours de validité
- * Certificat de résidence

N.B/ Le dossier complet sera adressé au :

UNIVERSITÉ de Médéa (Secrétariat général)
(Sous-Direction des personnels et de la formation)
Pôle universitaire - Médéa 26 000.

Date de Clôture :

15 jours après la parution du présent avis

HANDBALL

Le MC Oran vise l'accession en super-division «A»

L'équipe de handball du Mouloudia d'Oran, de retour parmi l'élite nationale de handball, vise une des trois premières places dans sa poule, synonyme d'accès en super-division «A».

Evoluant en nationale «une», le club entend gagner le plus grand nombre possible de matches pour accéder à la super-division, selon l'entraîneur Sid Ahmed Tab qui a déclaré à l'APS : «Nous devons nous concentrer sur cet objectif principal». Après six journées du championnat d'Algérie division Une de la saison 2013-2014, le MC Oran occupe la quatrième place au groupe B composé de sept formations.

De retour parmi les Rouge et Blanc, le joueur Ghanoù Saâd, comme tous ses partenaires, espère réaliser une grande saison. «Le Mouloudia a les moyens pour prétendre à une des premières places dans sa poule. Nous avons effectué une très bonne préparation d'avant-saison», a-t-il affirmé.

Pour sa part, le directeur technique sportif, Mekki Djilali a souligné que «l'objectif premier est de construire une équipe forte pour jouer au plus haut niveau du championnat d'Algérie».

«Il faut maintenir la volonté de progresser, qui anime le staff et les joueurs, celle d'aller toujours de l'avant», a-t-il encore souligné ajoutant que «le groupe est encore jeune et il faut travailler davantage pour faire valoir nos préentions celles de redorer le blason. Pour commencer, il nous terminer la saison parmi les trois premiers de notre poule».

Le MC Oran a un prestige à défendre, celui d'avoir figuré, à un passé pas si lointain, parmi les grands clubs du handball national, arabe, voire même continental. Un passé glorieux à ressusciter. Oran a été un creuset de handballeurs pétris de qualités, rappelle-t-on dans l'entourage du Mouloudia.

Pour les nostalgiques, ce passé peut servir de motivation pour la nouvelle génération pour refaire du MCO, un grand club capable de reconquérir sa place dans le gotha des grands clubs de handball national. Cette formation oranaise a un riche palmarès avec trois trophées de coupe arabe des clubs champions dont deux consécutifs en 1983 et 1984 un face au club d'El Khalij de l'Arabie Saoudite (21-18) et (15-13)



et l'autre face au club Errachid (Irak) en 1989 sur le score de 20-19 et un titre de champion d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe en 1987.

Sur le plan national, le Mouloudia a remporté deux titres de championnat d'Algérie en 1983 et 1992 et deux coupes d'Algérie en 1984 et 1986 sur cinq finales disputées.

En outre, le MCO constituait, à travers des générations, un vivier pour la sélection nationale, à citer de nombreux joueurs internationaux dont Bendjemil, Benmaghsoula, Bouanani, Doubala, Elimam, Houd, Bessedjri et Salim Nedjel. Ce club phare de l'Oranie a été le premier à signer un contrat de sponsoring dans les années 80 avec le supermarché «Acyl». «C'était la belle époque. Nous étions tous passionnés. Nous avions de nombreux supporters. Il était difficile de nous battre à domicile» se remémore Nasreddine Bessdjri. «Le palais des sports d'Oran affichait complet à chaque match du Mouloudia. A cette époque, tous les joueurs à l'Ouest du pays rêvaient de porter un jour les couleurs du MCO», se souvient Houd, ancien défenseur du club hamraoui. Le relève n'étant pas assurée, le club oranaise connut pour des années le purgatoire des divisions inférieures, depuis les années 2000, avant de retrouver l'élite cette

année enregistrant trois recrues de choix, en l'occurrence Hadj Bachir de la JS Arzew, Berharia El Houari du NRB Touggourt et Lahouali Abedrahmane du CRB Mila. En plus, le club a promu 3 joueurs espoirs en équipe première. Il s'agit de Chouki Boukamel, Messaoud Slimane et Messoudat Farid. Le handball s'est établi tardivement à Oran, dans les années 1950 avec la création de clubs inter-lycées, tels que les «Spartiates d'Eckmühl», «Pasteur (ex-Lamorière)», «les Castors», composés majoritairement de pieds noirs et évoluant dans des terrains en goudron des salles des quartiers «Castors», «Eckmühl» (actuellement haf Mahieddine) et du complexe «Sebaâ Lahouari» (ex SEPSO).

Le lycée Pasteur était une pépinière de handballeurs talentueux dont Ousti Mustapha, Allal Hassane, Benramdane Youcef et Bensahli Réda.

Le handball oranaise connaît ses lettres de noblesse dans les années 60 à l'époque de grandes figures tels que Henni et les frères Benmessaud, Sli-mane Galez et l'ex-international Abdellakar Boukhobza, qui verra l'inauguration du palais des sports «Hamou Bouléïs» et deux premiers titres de championnat d'Algérie remportés par le club «SEPS Oran» pour les saisons de 1963 et 1964.

DIVISION AMATEUR DE FOOTBALL

Hocine Yahi nouvel entraîneur de l'RC Kouba

Hocine Yahi est devenu le nouvel entraîneur du RC Kouba (division amateur de football), en remplacement de Mustapha Biskri, dont le contrat a été résilié à l'amiable, a appris l'APS lundi auprès de la direction du club koubéen.

L'ancien international algérien dans les années 1980, a entamé ses fonctions dimanche, en dirigeant sa première séance d'entraînement, même s'il n'a pas encore signé son contrat.

Mustapha Biskri, a décidé de quitter le club au lendemain de la défaite concédée la semaine dernière à Tipasa face à l'ESM Koléa (1-0), en match comptant pour la 5e journée du championnat



amateur. A l'issue de cette défaite, le club koubéen pointe à la 3e place au classement avec 9 points, à deux longueurs des deux co-leaders, IB Lakhdaria et l'US Oued Amizour.

Le club s'est fait éliminer vendredi dernier au 3e tour régional (centre) de la Coupe d'Algérie face au JS Hai El Djabel (2-0), en match disputé au stade du 20 août 1955.

«J'aurai beaucoup de travail avec cette équipe, notamment sur le plan psychologique.

Je dois remobiliser les troupes en vue du reste du parcours», avait affirmé Yahi, qui aura comme objectif de faire accéder le RCK en Ligue2.

FOOTBALL Championnat d'Algérie amateur (Gr. centre-6^e journée) : Programme des rencontres

Programme des rencontres de la 6^e journée du championnat d'Algérie amateur de football (Groupe centre), prévues samedi (15h00) :

A Kouba :

RC Kouba - IB Lakhdaria

A Chéraga :

JSM Chéraga - ESM Koléa

A Berrouaghia :

ES Berrouaghia - US Oued Amizour

A Ouargla :

MC Mekhdama - WRB M'sila (Huis clos)

A Boufarik :

WA Boufarik - USM Chéraga

A Sour El-Ghozlane :

E Sour El-Ghozlane - CRB Dar El-Beida

A Bourouba :

JS Haï Djabel - Paradou AC

A El-Khechna :

IBK El-Khechna - NARB Réghaïa

Classement

	Pts	J
1. US Oued Amizour	11	5
--. IB Lakhdaria	11	5
3. RC Kouba	9	5
--. JSM Chéraga	9	5
--. ESM Koléa	9	5
6. CRB Dar El-Beida	8	5
--. Paradou AC	8	5
8. ES Berrouaghia	7	5
--. JS Haï Djabel	7	5
10. NARB Réghaïa	6	5
--. USM Chéraga	6	5
12. WRB M'sila	5	5
--. IB K. El-Khechna	5	5
--. MC Mekhdama	5	5
15. E.S.El-Ghozlane	2	5
16. WA Boufarik	1	5

Championnat d'Algérie amateur (Gr.Ouest-6^e journée) : programme des matches

Programme des rencontres de la 6^e journée du championnat d'Algérie amateur de football, (groupe Ouest), prévues samedi (15h00) :

ES Araba - WA Mostaganem**IRB Maghnia - JSM Tiaret****RC Relizane - CRB Sendjas****GC Mascara - CC Sig****CRB Ben Badis - US Remchi****SA Mohammadia - OM Arzew****RCB Oued Rhiou - IS Tighennif****CR Témouchent - MB Hassasna -****Classement**

	Pts	J
1. RC Relizane	15	5
2. OM Arzew	12	5
3. US Remchi	10	5
4. RCB Oued Rhiou	9	5
- MB Hassasna	9	5
6. CRB Ben Badis	8	5
7. CC Sig	7	5
- CRB Sendjas	7	5
9. WA Mostaganem	6	5
10. ES Araba	5	5
11. GC Mascara	4	5
- IRB Maghnia	4	5
- SA Mohammadia	4	5
- IS Tighennif	4	5
- CR Témouchent	4	5
16. JSM Tiaret	3	5

APS

GERRARD

RAPPELLE L'OBJECTIF DU CLUB

Malgré ce début de saison en fanfare, le milieu des Reds juge qu'il ne faut pas s'enflammer.

L'international anglais a rappelé que l'objectif principal n'est pas la conquête du titre. «Je ne dirais jamais le mot 'jamais' en ce qui concerne nos chances de remporter le titre en Premier League. Mais pour être honnête, ce n'est pas le but. L'objectif est d'obtenir une place parmi les quatre premiers», a souligné «Stevie G» selon le site officiel de Liverpool.



45 € pour Pogba

Paul Pogba est impressionnant au sein de l'équipe de la Juventus Turin. Alors que le board de Manchester United se mord encore les doigts après l'avoir laissé filer en Italie, un autre club anglais lorgnerait le milieu de terrain. Si on se réfère au Daily Express, on apprend que l'international français, qui a remporté la Coupe du Monde U20 cette année, aurait son nom de noté sur les tablettes des dirigeants de Chelsea. Les Blues seraient disposés à proposer environ 47 millions d'euros à la Vieille Dame pour Paul Pogba. Le manager José Mourinho serait convaincu à 100% que le footballeur, qui a vu le jour à Lagny-sur-Marne, pourrait bonifier son onze titulaire.

KAGAWA ENTRE LE BORUSSIA ET L'ATLÉTICO ?

Arrivé du côté de Manchester United à l'été 2012, Shinji Kagawa ne parvient pas à s'y imposer et semble décidé à plier bagage dès le mois de janvier prochain, à l'occasion du mercato hivernal. Et à mesure que les semaines passent, deux clubs auraient pris l'ascendant dans la course à la signature du milieu de terrain offensif, à savoir l'Atlético de Madrid et le Borussia Dortmund. Le Japonais connaît bien le club de la Ruhrl pour en avoir porté les couleurs deux saisons durant entre 2010 et 2012.



DIEGO COSTA

entre le Brésil et l'Espagne

Il affole toute l'Europe et commence sérieusement à plaire aux sélectionneurs du Brésil et de l'Espagne. Alors qu'il réalise un superbe début de saison avec l'Atlético Madrid, buteur à dix reprises en huit matchs joués, Diego Costa est courtisé par Luis Felipe Scolari, le technicien brésilien, et Vicente Del Bosque, le coach espagnol. Le premier est déjà passé à l'action avec le joueur âgé 24 ans.

Possédant dans son effectif Bernard, Jô, Hulk, Neymar et Fred au rayon des attaquants, le sélectionneur brésilien souhaite que Diego Costa intègre sa sélection pour suppléer un Lucas en

perte de vitesse avec la Seleção : «Nous avons jusqu'au mois de mai pour faire notre liste. J'ai déjà parlé avec son père à ce sujet.» Mais l'entraîneur champion du monde en 2002 avec le Brésil devra faire face à l'Espagne, qui ne compte pas voir filer la petite madrilène chez un potentiel adversaire pour le Mondial 2014. Avant le duel Brésil-Espagne tant attendu durant l'été 2014 sur le terrain, c'est bien en coulisses que va commencer le premier acte.

La déclaration de Falcao qui confirme son départ au Real Madrid

Les fans de l'AS Monaco n'ont qu'à bien profiter de la présence de Radamel Falcao sous leurs couleurs, car cela pourrait ne pas durer. Le président du Real Madrid, Florentino Perez a confié l'intérêt réciproque qui existe entre son club et Radamel Falcao, joueur qu'il ne pouvait pas s'offrir à cause du pacte de non-agression existant entre l'Atletico Madrid et son club.



Shaqiri out deux mois

Le milieu de terrain offensif du Bayern Munich, Xherdan Shaqiri, touché lors de la rencontre entre la Suisse et l'Albanie, sera absent entre six et sept semaines. Coup d'arrêt dans la saison de Xherdan Shaqiri. Après avoir participé à huit matchs toutes compétitions confondues cette saison, l'international suisse, blessé vendredi soir lors de l'avant-dernier match des Suisses lors des éliminatoires pour la Coupe du Monde 2014, sera éloigné des terrains durant presque deux mois.



